

Dossier

1. INTRODUCTION

Jean-Marie Klinkenberg & Stéphane Polis, *De la scripturologie*

Jean-Marie Klinkenberg & Stéphane Polis, *On Scripturology*

2. LE RAPPORT À LA LANGUE

Jean-Marie Klinkenberg, *Entre dépendance et autonomie. Pour une définition de l'écriture dans les sciences du langage et du sens*

Viviana Isabel Cárdenas, *Implications of the Relation between Language and Writing from a Developmental Perspective*

3. MODÈLES D'ANALYSE DE L'ÉCRITURE

Sung Do Kim, *Une généalogie critique des théories de l'écriture. Histoire et épistémologie du pluralisme graphique*

Isabelle Klock-Fontanille, *Lorsque la langue ne rencontre pas l'écriture : la question du déchiffrement des écritures*

Jean Winand, *Un Frankenstein sémiotique : les hiéroglyphes d'Athanase Kircher*

4. ICONICITÉ DE L'ÉCRITURE

Kathrin Hudson & John Henderson, *Writing Pictures and Painting Words: The Inherent Hybridity of Maya Writing*

Stéphane Polis, *The Functions and Toposyntax of Ancient Egyptian Hieroglyphs: Exploring the Iconicity and Spatiality of Pictorial Graphemes*

Andreas Stauder, *On System-Internal and Differential Iconicity in Egyptian Hieroglyphic Writing*

Dominique Boutet, Patrick Doan, Claire Danet, Claudia Savina Bianchini, Timothée Goguely, Adrien Contesse & Morgane Rébulard, *Systèmes graphématiques et écritures des langues signées*

5. SPATIALITÉ ET MATÉRIALITÉ

Marc Arabyan, *Histoire et emplois de l'alinéa ouvrant en diachronie (XIII^e-XVII^e siècles)*

Rosanna De Angelis, *Textes et textures numériques. Le passage de la matérialité graphique à la matérialité numérique*

6. PRAGMATIQUE DE L'ÉCRITURE

Michaela Fišerová, *Pragmatical Paradox of Signature*

Maria Elena Balza, *Écriture, performance et pouvoir : l'« invention » des hiéroglyphes anatoliens au II^e millénaire av. J.-C.*

Varia

Lynn Bannon, *Relire, réécrire et réinterpréter les textes et les images. Étude sémiotique de cas*

Pierre Boudon, *Le templum en tant qu'articulation complexe*

Cédric Honba Honba, *Objet et pratiques sémiotiques : quelques enjeux médiatiques du support photographique*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIÈGE

ISBN : 978-2-87562-165-8



Signatures
(Essais en)
Sémiotique de l'écriture
(Studies in the)
Semiotics of Writing

Dossier dirigé par

J.-M. KLINKENBERG & St. POLIS



Presses Universitaires de Liège

De la scripturologie*

Jean-Marie Klinkenberg & Stéphane Polis
Université de Liège / F.R.S.-FNRS

Nous présentons dans cette contribution les cadres et objectifs d'une discipline qui reste — à notre sens¹ — largement à fonder², la *scripturologie*. Cette discipline vise l'étude des différentes facettes de l'écriture, perçue dans sa généralité, comme dispositif sémiotique articulant les faits langagiers et les faits spatiaux. Nous renvoyons d'emblée à la définition proposée dans ce volume : « l'écriture est un dispositif pluricodique ayant vocation à un usage général au sein d'une communauté humaine située; son plan de l'expression est constitué d'unités discrètes combinables, dont la substance peut être visuelle, tactile ou sonore (mais en tout cas organisée spatialement), et son plan du contenu comprend notamment des unités linguistiques combinables, ces plans étant appariés selon des règles socialisées telles que, tant dans la réception et l'interprétation que dans l'encodage et la production, des corrélations systématiques — stables et intersubjectives — puissent être observées entre eux³. »

Le terme retenu pour désigner ce domaine d'étude est un composé bâtard, forgé à partir du déverbatif latin *scriptura* (qui renvoie à la fois à la 'chose écrite' et à la 'composition') et du suffixe grec *-logie* (qui fonde performativement le

* Le présent texte applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances francophones compétentes dont l'Académie française. English version, pp. 57-102.

1. Voir dans le même sens Harris (2000, p. 16) : « *The rethinking of writing that was already needed in Saussure's day still remains to be done.* »
2. On soulignera que le constat est partagé (en particulier dans le domaine de la sémiotique) et que les actes de (re-)fondation se sont multipliés (entre autres Gelb, 1952; Derrida, 1967; Harris, 1993 & 2000; et Klock-Fontanille, 2016a).
3. Cf. Klinkenberg (ce volume) avec un commentaire détaillé des différentes composantes de la définition. Certains cas limites, comme l'écriture des langues des signes, sont discutés dans ce numéro (cf. Boutet *et al.*, ce volume).

caractère scientifique du champ) ; cette dénomination souligne le caractère hybride et hétérogène du domaine d'étude⁴ que l'on entend unifier sous cette enseigne.

Cette unification réside d'abord dans le point de vue adopté. La scripturologie se comprend en effet comme une théorie générale devant permettre l'établissement d'une typologie sémiotique des écritures. Elle se donnerait donc, dans le champ de l'écriture, un horizon comparable à celui de la typologie des langues dans le domaine linguistique. Il importe alors de préciser les contours et objectifs d'une telle discipline afin de situer notre approche : l'analogie avec la typologie des langues nous servira ici de méthode heuristique.

Tout comme la typologie s'est depuis longtemps éloignée de la *classification* en grands types — isolants, agglutinants, flexionnels — de la diversité des langues du monde⁵, il n'est plus guère défendable aujourd'hui d'envisager la typologie des écritures comme une classification fruste en grandes catégories « pictographique », « logographique », « syllabique », ou « alphabétique » (voir déjà Taylor, 1883) de la variété des systèmes graphiques. Outre l'inadéquation descriptive de ces types⁶ — qui élèvent au rang de systèmes des fonctions qui relèvent de certaines des unités constitutives des écritures en question et font du coup litière du caractère nécessairement composite des systèmes proprement dits (nous y reviendrons, ci-dessous § 3) —, ces typologies⁷ vont généralement de pair avec une perspective téléologique, assumée ou non, qui envisage les systèmes d'écriture comme des essais plus ou moins aboutis ou des approximations plus ou moins réussies visant à atteindre l'idéal alphabétique (Sampson, 2016)⁸ selon un continuum évolutif

4. L'appellation « graphémologie » serait assurément trop restrictive (dans la mesure où la scripturologie dépasse de loin l'étude des seuls graphèmes) ; la même observation s'applique à la « graphonomie » de Daniels (2018 ; cf. § 2, ci-dessous) et « graphologie » est évidemment indisponible. La dénomination « grammatologie » est, quant à elle, probablement trop connotée par les figures de Gelb (1952) et Derrida (1967). Resterait la « scriptologie », mais le terme est déjà employé par les médiévistes pour référer à la discipline s'occupant de l'évolution et des structures des systèmes orthographiques médiévaux (la science de la *scripta*, cf. Gossen, 1979), et par les sciences de la communication dans le cadre de l'étude des « scripts », aux marges du scénario et du récit en images.
5. Voir toutefois Heath (2016, p. 487), qui souligne que cela restait un des horizons de J. Greenberg et que ces types morphologiques ont pu être remplacés par d'autres critères généraux, comme l'opposition OV vs VO de Lehmann (1973), le « head » vs « dependent-marking » de Nichols (1986) ou les langues à syntaxe ergative vs non-ergative de Dixon (1979).
6. Sampson (2015, p. 42) : « *scripts which have evolved over long periods as the everyday writing systems of whole speech-communities or nations are almost always something of a mixture.* » On se reportera à la classification des écritures sur un continuum entre pure phonographie et pure logographie proposée par DeFrancis & Unger (1994) et Unger & DeFrancis (1995).
7. Une typologie influente, reposant sur une discutable primauté (voire universalité) du syllabique, est actuellement celle de Daniels (e.g. 2017, 2018) qui propose une classification en cinq types : (1) les logo-syllabaires, (2) les syllabaires, (3) les abjads, (4) les alphabets et (5) les abugidas.
8. Sampson (2016, p. 562) : « *The idea that a logographic script might be a fully-fledged, entirely satisfactory mode of written communication scarcely entered the purview of these scholars.* »

fantasmé (Battestini, 1997, pp. 34-36) et régulièrement teinté d'ethnocentrisme⁹ (Yan, 2002). On passerait aisément à Hegel le triste jugement selon lequel « l'écriture alphabétique est en soi et pour soi la plus intelligente » (*apud* Derrida, 1967, p. 11) si cette position ne continuait d'être prégnante dans maints contextes¹⁰ : on en prendra pour exemples l'influent ouvrage de Gelb (1952), qui présente l'alphabet comme l'aboutissement de l'évolution des écritures du monde¹¹, ou l'essai de Goody & Watt (1963), lesquels réservent la caractérisation « *literate societies* » aux seules sociétés qui recourent à l'écriture alphabétique (excluant donc celles qui, comme la chinoise, n'ont pas pu profiter, des millénaires durant, des bienfaits de cette *literacy*). Or, des contributions de ce type ont eu (et continuent d'avoir) un profond et inquiétant impact sur des champs disciplinaires entiers (Cole & Cole, 2006, p. 305). La scripturologie ne se donnera donc pas pour objectif la classification¹² des systèmes d'écriture en grands ensembles à partir de critères uniques et nécessairement réducteurs.

Pour poursuivre l'analogie avec la typologie des langues, la scripturologie pourrait alors s'envisager comme une quête d'universaux de l'écriture, à l'instar des universaux du langage recherchés par Greenberg (*e.g.*, 1963) et son école. Si l'identification d'universaux¹³ (en particulier — mais pas uniquement — d'universaux implicationnels¹⁴) fait assurément partie du champ de la scripturologie, encore faut-il s'entendre sur la nature de ces derniers. DeFrancis (1989), spécialiste de l'écriture chinoise, soutient par exemple dans son ouvrage *Visible Speech: the Diverse Oneness of Writing Systems* la thèse selon laquelle toutes les sémiotiques scripturales relèveraient au final d'un seul principe, le phonographique¹⁵. Ce n'est pas ici le lieu de réfuter cette thèse¹⁶ : il importe avant tout de prendre acte du fait qu'une telle généralisation est soit réductrice — les écritures ne se réduisent pas à ce principe —, soit triviale — assertant la relation entre écriture et seconde articulation

9. Sur ces différents points, voir Kim (ce volume).

10. Voir le chapitre de Harris (2000, pp. 1-16) intitulé « Writing and civilization » pour un panorama historique et critique de ces questions.

11. Voir, entre autres, la critique de Daniels (1990).

12. Voir Joyce & Borgwall (2013) pour un aperçu commode des classifications existantes pour les systèmes d'écriture.

13. Voir, par exemple, Coulmas (2002, p. 151) : « *[a]ll writing systems incorporate linguistic analysis, and all writing system are linear.* »

14. Voir Justeson (1976) et Klinkenberg (2005) qui dégage des implicationnels hiérarchiques du type : « tout signe [scriptural] à fonction intonative a également une valeur démarcative », ou « tout signe à fonction thématique a également une valeur démarcative ».

15. Il en identifie six types, et l'on notera que certains se retrouvent affublés du préfixe *morpho-*, qui correspond assez paradoxalement à une réintroduction du logographique.

16. On se reportera aux débats avec Sampson (1994, 2015).

du langage, qui est définitionnelle. En d'autres termes, si quête d'universaux il y a, elle devra se situer à un autre niveau de généralité¹⁷.

On notera en ce sens qu'un *motto* très actuel en typologie des langues est le « *what's, where, and why?* » (Bickel, 2007). Cette question de savoir *ce que l'on trouve, où et pourquoi?* acte une mise à l'écart — évidemment assez provisoire — de la perspective universaliste postulée par le « *what's possible?* » au profit d'une approche visant à décrire et comprendre la diversité linguistique, en s'intéressant à des caractéristiques plus ou moins largement distribuées dans les langues du monde. Le *World Atlas of Language Structures* (Dryer & Haspelmath, 2013), qui vise à rassembler les propriétés structurelles (phonologiques, grammaticales et lexicales) des langues, est un exemple fameux de cette orientation. Pour reprendre Planck (2016, p. 463), les objectifs de la typologie deviennent alors « (i) *to chart linguistic diversity and (ii) to seek out order or even unity in diversity and to make sense of it.* ». Nous tenons que ces deux objectifs peuvent être transposés à l'étude des écritures et défendons que seul un appareil sémiotique solide permettra de les rencontrer.

1. Répertoire et ordonner la diversité

On s'étonnera cependant peut-être de la transposition de cette double orientation au domaine de l'écriture, tant en raison des différences qualitatives et quantitatives entre les deux champs, qu'à cause d'un état de l'art inégal entre les deux domaines d'étude.

D'un point de vue quantitatif et qualitatif, comme l'a souligné Sampson (2016), si la typologie linguistique s'intéresse à des centaines de langues génétiquement non-apparentées, il n'existe qu'un nombre relativement limité d'écritures, et nombreuses sont celles qui remontent à un ancêtre commun (les écritures strictement alphabétiques, pour ne prendre qu'un exemple, remontent toutes à un même ancêtre sémitique et dérivent ultimement des hiéroglyphes égyptiens par acrophonie¹⁸). Par ailleurs, en ce qui concerne l'état de l'art, on peut estimer que la plupart des systèmes d'écriture sont aujourd'hui connus et documentés — avec une bibliographie abondante (e.g., Ehlich *et al.*, 1996), d'excellentes et récentes descriptions générales des principaux systèmes d'écriture (e.g., Coulmas, 2002; Daniels & Bright, 1996; Rogers, 2005; Sampson, 2015) et des encyclopédies (e.g., Coulmas, 1996) —, alors qu'une des tâches les plus urgentes en linguistique demeure la documentation de la variété des langues du monde (Himmelman, 1998).

Cela posé, décrire la diversité des systèmes, y rechercher de l'ordre, et identifier des principes unificateurs dans un champ morcelé, reste une tâche urgente et

17. Un universel comme celui présenté par Daniels (2017, 2018) d'une origine (mono-)syllabique des écritures est pour le moins discutable.

18. Voir Goldwasser (2006, 2010, 2011, 2012), Colles (2014).

nécessaire dans le cadre des écritures, et il suppose la *possibilité de comparer*. Il s'agit d'un problème aigu s'il en est en typologie des langues (Lazard, 1992, 1999, 2005, 2006 ; Haspelmath, 2010, 2016), où la question du statut du *tertium comparationis* (« *comparative concept* ») est centrale et ne cesse de ressurgir¹⁹. Pour rendre cette tâche possible dans son champ de juridiction, la scripturologie se donnera une *méthodologie fondamentalement sémiotique*²⁰, dans le but d'établir fermement les termes de l'analyse et de définir leur domaine d'application²¹, en ne se limitant pas à une vision ancillaire des écritures, selon laquelle elles ne seraient qu'un moyen de transcrire les langues²².

Dans les sections qui suivent, nous jetons les bases de cette assise sémiotique en décrivant la pluralité des plans de l'expression (§ 1.1.) et la corrélative diversité des plans du contenu (§ 1.2.) qui caractérisent peu ou prou toutes les écritures. Après avoir précisé le rôle central joué par les différentes formes de syntaxes scripturales (§ 1.3.), nous concluons cette introduction en arguant que la multiplicité de la sémiologie caractérisant l'écriture n'entrave en rien l'unité du champ de la scripturologie.

1.1. *La pluralité des plans de l'expression : un stimulus, trois signifiants*

Nous nous appuyons ici sur la distinction que la sémiotique générale fait entre stimulus et signifiant (Klinkenberg, 1996, avec Badir, 1994)²³ : le stimulus est la matérialisation concrète du signe, qui le rend accessible à une sensorialité, le signifiant étant le modèle abstrait, dont le stimulus est l'hypostase. La scripturologie distinguera donc les faits visuels, indépendamment de leur sémiotisation — on les

19. Un numéro spécial de la revue *Linguistic Typology* (20/2) lui fut consacré en 2016.

20. On se reportera aux remarques opportunes de Watt (1998, pp. 99-100), qui note « *it has to be said that none of the works mentioned [sur l'écriture] had recourse to a cogent theory of writing systems, in any serious understanding of the term; not did any much lament the lack of one* », et à son plaidoyer pour une approche proprement sémiotique (et non simplement à l'établissement de catalogue) des écritures (Watt, 1998, pp. 117-133).

21. Voir Weingarten (2013) concernant la dimension 'graphématique' de cette entreprise, et plus largement Neef (2015).

22. Voir déjà la brillante feuille de route de Cohen (1958, pp. 433-462) intitulée « Formulaire d'essai pour une étude scientifique de l'écriture ».

23. Cette distinction est familière au linguiste, qui ne saurait confondre son et phonème. Dans la représentation triadique du signe, souvent donnée comme la plus courante (elle domine certaines écoles sémiotiques américaines, et une partie de la tradition linguistique issue de Ferdinand de Saussure, notamment lorsqu'elle est revue par des chercheurs américains), ce qu'il est convenu d'appeler signifiant recouvre en fait les deux éléments, dont la confusion a jusqu'à présent été dommageable : le stimulus et le signifiant proprement dit. (Dans ses récents travaux de sémiogénétique, le Groupe μ , 2015, a renoncé à l'emploi de *stimulus*, afin d'éviter une synonymie avec les processus déclencheurs des mécanismes perceptuels, fâcheuse dans ce cadre, et a dès lors parlé de support ou de matériau ; il n'y a aucune raison de consentir ici à cet abandon).

appellera conventionnellement « objets graphiques » — et les signifiants graphiques qu'ils actualisent. Elle pose ainsi que l'écriture rend « co-présentes dans un énoncé unique des formes relevant d'organisations matérielles distinctes » (Klinkenberg, 2009, p. 21) et que dès lors tout stimulus visuel de l'écriture pourra correspondre à (au moins) trois types de signifiants distincts²⁴.

1.1.1. *Le graphème* — Lorsque la substance graphique est comprise comme une forme d'expression sémiotique en fonction d'un *système d'écriture*, les signifiants minimaux de ce système seront des *graphèmes*. Les principes de fonctionnement de chaque système d'écriture — entendu comme l'appariement d'une écriture²⁵ et d'une langue donnée (Weingarten, 2013, pp. 14 & 18) — permettent de stabiliser les stimulus visuels en unités distinctives par-delà la diversité des normes d'écriture. Ainsi, que l'on écrive *arbre*, ARBRE ou *arbre*, le premier graphème sera compris comme <a>²⁶ et, sur le plan du contenu, se verra attribuer la signification /a/.

1.1.2. *Le grammème* — Lorsque la substance graphique est comprise comme une forme d'expression sémiotique en fonction d'une *norme d'écriture*, les signifiants minimaux seront des *grammèmes*. Les normes propres à chaque manifestation de l'écrit permettent de stabiliser les stimulus visuels en unités grammémiques, intrinsèquement spatiales : entre pratiques des formats et paléographies (incluant les types et, plus avant, les styles ou encore les mains), les signifiants grammémiques restent largement à explorer et à systématiser dans une perspective scripturologique.

La prise en considération des normes grammémiques permet de mieux intégrer à la scripturologie la dimension visuelle (et, par delà, esthétique et opérative) de l'écriture et de mieux affirmer l'équilibre entre le linguistique et l'iconique, dont rend compte le concept de « Schriftbildlichkeit » forgé par Krämer²⁷ (2003, 2016).

24. Pour renvoyer à ces signifiants, Klock-Fontanille (2016a, p. 12) recourt à une terminologie hjelmsléviennne et parle de « formants », qu'elle définit comme des « figures du plan de l'expression ». Étant donné la complexité des articulations sémiotiques en jeu, nous préférons ne pas subsumer ici les différentes formes d'expression sous un terme unique et préciserons dans tous les cas de quel type de signifiant nous traitons.

25. Une « notation », dans la terminologie de Harris (1993, pp. 35-49).

26. Dans cette contribution, nous suivons la pratique usuelle en employant les chevrons pour les <graphème> et introduisons l'usage des accolades pour les {grammèmes} (cf. § 4).

27. L'introduction de ce concept vise « un changement de perspective allant d'une conception de l'écriture orientée sur la langue vers une conception de l'écriture phonétiquement neutre (...). L'écriture n'est plus considérée comme une forme de la langue, mais comme un hybride de langue *et* d'image. (...) D'autre part, on vise un abandon du caractère absolu du paradigme de l'interprétation et une orientation vers l'esthésie et l'opérativité des écritures. (...) Les écritures ne bifurquent pas soit vers le linguistique, soit vers l'iconique. Au contraire, elles incarnent aussi bien l'un que l'autre » (Krämer, 2016, pp. 3 et 9-10).

On peut en outre mobiliser ici l'opposition devenue classique en sémiotique visuelle entre sémiotique iconique, ou figurative, et sémiotique plastique²⁸. Pour faire bref, le qualificatif *figuratif* est employé à propos d'un contenu donné quand celui-ci a un correspondant dans le monde naturel (Greimas & Courtés, 1979, p. 146), le terme *plastique* renvoyant quant à lui aux formes, aux couleurs et aux textures. Cette distinction est pertinente en scripturologie, et elle nous servira au moment d'étudier les fonctions des grammèmes (§ 4). Mais la catégorie plastique est toutefois sans doute un peu trop générale : on verra en effet qu'elle peut renvoyer à deux familles de fonctions que l'on aura intérêt à distinguer, à savoir les fonctions symboliques et les indicielles.

1.1.3. *Le scriptème* — Lorsque la substance graphique est comprise comme une forme d'expression sémiotique en fonction d'une *pratique d'écriture*, les signifiants minimaux seront des *scriptèmes*. Dans ce cadre, il importe en fait assez peu que le système d'écriture puisse être identifié ou que le type d'écriture soit connu : c'est le contexte d'actualisation de l'écrit, dont le scriptème est la trace, qui compte ; ainsi, une croix manuscrite surmontant la séquence <prénom + nom> à la fin d'un acte notarial sera reconnue comme une signature valide, marquant l'approbation de l'individu par la présence de ce dernier dans l'acte d'écriture, même si son identité n'est pas formellement accessible dans le scriptème (autrement dit : même si son nom n'est pas dans cette occurrence lisible comme graphème).

1.2. *La diversité des plans du contenu*

À chacun des signifiants identifiés ci-dessus correspond un plan du contenu distinct²⁹ et, dans chacun de ces plans, le signifiant est potentiellement polyfonctionnel. En d'autres termes, tout signe d'écriture est potentiellement multi-polyfonctionnel.

1.2.1. *Les fonctions graphémiques* — Le plan du contenu des graphèmes rassemble les *fonctions graphémiques*, appelées 'glossiques' dans la terminologie de Harris (1995)³⁰. Par fonctions graphémiques, nous entendons ici non seulement le fait que des graphèmes soient capables de renvoyer à des unités de première (sémographie) et de seconde articulation (phonémographie) du langage (Coulmas, 1984; Catach, 1994), mais encore à tout ce qui relève du linguistique au sens large, que l'on se situe

28. Cette distinction, d'abord théorisée par le Groupe μ (1979), a ensuite été reprise, avec des inflexions propres, par l'École de Paris (cf. Greimas, 1984).

29. Klock-Fontanille (2016a, p. 14) ne reconnaît pour les signes graphiques qu'un « signifié linguistique » et un « signifié non-linguistique » ou « idéologique, au sens dumézilien (...). Il s'agit donc de signifiés praxiques, complétant la compréhension du type d'échanges ou d'interaction auxquels le document renvoie ou appartient ».

30. Ou « graphémologiques » dans la terminologie de Catach (1988b). Nous réservons le terme « glossique » aux fonctions strictement linguistiques des graphèmes ; nous verrons que le plan du contenu de ces derniers est cependant bien plus large (§ 3).

dans le domaine lexical, du grammatical (subsumant morphologie et syntaxe), ou du supra-segmental (prosodie).

1.2.2. *Les fonctions grammémiques* — Le plan du contenu des grammèmes rassemble les *fonctions grammémiques*³¹. Ces fonctions sémiotiques sont rendues possibles par l'inscription de l'écriture dans l'espace et l'existence de normes de l'écrit. Celles-ci permettent d'identifier diverses valeurs, qui se laissent aisément ranger dans trois familles : valeurs symboliques (l'utilisation du *Comic Sans MS* dans un travail universitaire est un gage de non-sérieux), indicielles (le ductus nerveux d'une lettre de réclamation pointe vraisemblablement vers l'état d'esprit du scripteur) et iconiques (que l'on songe au <a> prenant la forme d'une tête de vache dans la désignation des producteurs laitiers des Ardennes belges de la Figure 1).



Fig. 1. La bande des FéLait.

1.2.3. *Les fonctions scriptémiques* — Le plan du contenu des scriptèmes rassemble les *fonctions scriptémiques* de l'écrit. Comme Harris a pu le démontrer en intégrant l'écriture au cadre général de sa sémiotique intégrationnelle (e.g., 1981, 1993, 1998a, 1998b, 2000), les fonctions d'un scriptème sont toujours contextuellement déterminées et, en ce sens, pourront également être qualifiées d'indexicales, dans la mesure où seul le contexte permet de leur donner sens. Il s'agira donc ici de rendre compte des fonctions indexicales des scriptèmes, qui conduisent aux « actes d'écriture » (pendant des « actes de langage » d'Austin et Searl, voir Fraenkel, 1992) et qui supposent différents actants et une situation particulière, elle-même sémiotisée, le scriptème manifestant l'inscription de l'énoncé scriptural dans une pratique. La signature, comme acte performatif, est un exemple prototypique de plan de l'expression possédant plusieurs fonctions scriptémiques (Fraenkel, 2008, pp. 21-23; Fiserova, ce volume).

31. Cf. Klinkenberg (1996, pp. 170-176, 2005, 2018). Aussi appelée « non-glossiques » par Harris, mais ce terme privatif porte potentiellement en lui la trace d'un logocentrisme (Klinkenberg, 2006) qui affecte trop souvent l'étude des écritures et que nous préférons éviter. Anis, quant à lui, regroupe une partie de ces fonctions sous le nom de topogrammes, « marqueurs manifestant l'organisation syntagmatique et énonciative de la chaîne graphique » et « qui contribuent à la production du sens » (1988, p. 215). On ne peut se satisfaire d'une définition aussi large (puisqu'elle peut se paraphraser par « toute manifestation sémiotique »), qui aboutit à regrouper sous un pavillon unique les fonctions grammémiques et une partie des fonctions graphémiques.

1.3. Relations syntagmatiques : champ scriptural, chrono- et toposyntaxes

On observe le rôle crucial que jouent les relations syntagmatiques dans la structuration des signifiants, et dans l'attribution des fonctions dont elles sont les fonctifs. La valeur des unités de chaque famille invoquée est en effet dictée par ces relations. Du côté des graphèmes, par exemple, on observe que la valeur des phonémogrammes dépend de leurs positions respectives (en français, <g> suivi de <a> = /g/, mais <g> suivi de <e> = /ž/) et que, bien évidemment, les graphèmes régulateurs (cf. § 3.1.2.) ne peuvent fonctionner qu'en présence des graphèmes qu'ils régulent. Du côté des grammèmes, une séquence de caractères en capitales suivie d'une séquence de caractères en italiques peut déclencher l'identification d'une fonction symbolique précise comme [référence bibliographique]. Du côté des scriptèmes, c'est la co-présence organisée de la croix et de la séquence <prénom + nom> qui fait de celle-là une signature.

Il est donc capital d'intégrer d'emblée la dimension syntaxique à la scripturologie, la syntaxe se définissant, dans le sens large que lui donne la sémiotique, comme l'ensemble des règles présidant à la combinaison et à l'organisation des unités d'un système, que ces unités soient celles du plan de l'expression ou du plan du contenu. Une telle définition laisse prévoir que les modalités d'existence des syntaxes peuvent être nombreuses. On distinguera ainsi les syntaxes disposant les unités le long d'un axe linéaire et celles qui ont en commun d'associer les unités dans un espace bi- (ou pluri-) dimensionnel, des syntaxes à marques explicites (les prépositions et les conjonctions dans la langue, les signes renvoyant aux opérations en arithmétique) et des syntaxes à marques implicites (les relations de coordination, de subordination ou de superordination dans les icônes visuelles), des systèmes à syntaxe lâche et des systèmes à syntaxe contraignante. Comme on le verra ci-après, notamment avec l'opposition entre chronosyntaxes et toposyntaxes (§ 1.3.2.), certaines de ces distinctions sont d'une importance centrale pour la scripturologie.

1.3.1. *Syntaxe et synousie* — Mais avant toute distinction, une remarque générale s'impose. Pour que s'établissent les interactions que les sémiotiques étudient sous le nom de syntaxe, il faut toujours une relation de co-présence physique — une synousie. Ainsi, si l'homogénéité syntaxique d'un texte peut se laisser décrire sous la forme de phénomènes morphologiques comme les accords et de phénomènes sémantiques comme l'isotopie, au moins faut-il que ces phénomènes soient perçus comme s'inscrivant dans un champ perceptif considéré comme homogène et distinct des espaces adjacents. Or cette synousie fondatrice des syntaxes, mais souvent oubliée, est particulièrement importante dans le cas des écritures, car celles-ci s'inscrivent par définition dans un espace multidimensionnel.

La recherche en scripturologie a fréquemment pointé le rôle de cette synousie, par exemple en avançant la notion d'un espace graphique (Hébrard, 1983). Celle-ci permet d'appréhender l'organisation de l'écrit et de souligner que l'inscription de ce dernier dans l'espace produit des valeurs porteuses de sens, variant avec la

structure et les statuts de ces espaces. Nous renvoyons au § 2 pour ce que nous appellerons « champ scriptural », qui obéit à un double jeu de règles : des règles de démarcations isolant la portion écrite, et des règles pragmatiques lui donnant sa fonction de champ scriptural.

1.3.2. *Chronosyntaxes et toposyntaxes* — Cette reconnaissance du rôle des espaces d'inscription, avec leurs contraintes spécifiques, amène à rappeler une distinction importante, elle aussi générale : celle des chronosyntaxes et des toposyntaxes.

Dans les chronosyntaxes, les constituants des énoncés sont ordonnés selon une séquence linéaire, à balayer dans un sens déterminé. (Et c'est pourquoi on peut les nommer chronosyntaxes, la ligne en question n'étant qu'une projection spatiale du temps.) Les syntaxes linguistique et musicale offrent de bons exemples de chronosyntaxes. Les toposyntaxes font, quant à elles, usage de tous les rapports de position pouvant exister dans un plan et même dans les trois dimensions. Ici, les valeurs d'ordre et de succession font place à des valeurs de simultanéité, et le balayage linéaire fait place à une exploration tabulaire. La syntaxe des signes visuels iconiques (cf. Groupe μ , 1992, 2018) constitue un bon exemple de toposyntaxe.

Or il est patent que l'écriture obéit simultanément à ces deux logiques. D'un côté, elle s'inscrit dans un espace à deux (ou à trois) dimensions, dont la perception est simultanée, mais le lien qu'elle entretient avec la langue oriente et anime cet espace par des relations linéaires. La particularité de l'espace écrit réside donc dans cette ambivalence : il est le champ où se déploient à la fois des relations tabulaires et des relations linéaires³².

La scripturologie s'attachera donc à étudier comment les règles chronosyntaxiques et toposyntaxiques se répartissent dans la mise en œuvre des différentes fonctions de l'écriture. On observe en effet que les graphèmes obéissent majoritairement — mais non exclusivement (voir § 3.2.1.) — à des logiques chronosyntaxiques, tandis que les grammèmes et les scriptèmes tendent à s'organiser préférentiellement selon des normes toposyntaxiques.

Plus avant, il s'agira de traiter les règles syntagmatiques de mise en œuvre des graphèmes, grammèmes et scriptèmes dans des termes formalisés, rigoureux et généralisables. Dans l'exemple de la signature allégué ci-dessus, on a souligné que la synousie de la croix et de la séquence <prénom + nom> était *organisée* : pour recevoir son statut de signature, ladite croix doit être à la fois (a) voisine de la séquence et (b) à un emplacement précis (par exemple au dessous de la séquence). L'examen des chronosyntaxes et des toposyntaxes dans les écritures documentées fera ainsi, par hypothèse, apparaître des universaux chronosyntaxiques, comme « antériorité », « postériorité », « directionnalité », « liberté d'association », « contrainte d'association », etc., et des universaux toposyntaxiques (vraisemblablement plus nombreux,

32. On renverra ici à Perri (1999, 2007a-b, 2014a-b) qui organise les faits scripturaux sur un continuum articulé selon deux axes : graphique-figuratif (pôle diagrammatique vs pôle iconique) et graphique-structural (linéarité maximale vs non-linéarité).

étant donné le nombre supérieur de dimensions impliquées, et donc débouchant possiblement sur des productions plus polysémiques) comme « juxtaposition », « supérativité », « inférativité », « latéralité », « subordination », « superordination », « coordination ». On peut évidemment postuler que ces règles se laissent regrouper en familles (dans la liste qui précède, les quatre premiers termes sont solidaires, comme les trois derniers).

Il n'est guère nécessaire de préciser que, dans les faits, les différents niveaux ici distingués en droit sont étroitement intriqués. Par exemple, l'étude de Balza (ce volume) montre qu'il y a dans la culture hittite une corrélation étroite entre les options en matière de graphèmes (cunéiformes ou hiéroglyphes) et le choix des supports, ceux-ci ayant le statut de scriptème, puisque ce choix dépend à son tour des objectifs sociaux et pragmatiques visés. Cette observation est parfaitement transposable à d'autres corpus que le hittite³³.

1.4. *Multiplécité de la sémiologie scripturale et unité du champ de la scripturologie*

Ainsi qu'on le voit, l'approche fondamentalement sémiotique prônée par la scripturologie permet d'étudier l'écriture et ses significations comme un tout : la reconnaissance du fait qu'un stimulus visuel peut être le support de plusieurs signifiants scripturaux, et que ces derniers sont eux-mêmes susceptibles de multiples formes de signification, permet d'intégrer (Klock-Fontanille, 2016a, p. 15) les nombreuses valeurs véhiculées par les écritures du monde. La scripturologie se veut ainsi le prolongement et la systématisation d'options théoriques explorées par des pionniers comme Christin (de 1995 à 2012) ou Harris (de 1981 à 2000).

Cette unification épistémologique et méthodologique permet, en distinguant explicitement les différentes formes de signification de l'écrit (graphème – contenu graphémique, grammème – contenu grammémique, scriptème – contenu scriptémique), de proposer une définition précise des termes de l'analyse *qui permettent la comparaison entre les systèmes d'écriture*.

Seules de telles définitions rendent en effet possible l'identification de régularités, voire d'universaux, dans le champ des écritures. Pointons déjà un de ces universaux : la solidarité nécessaire des trois familles d'unités du plan de l'expression et des trois familles de fonctions. Si on peut en droit les distinguer, il n'y a aucune écriture, au sens où on a défini cette sémiotique, qui ne les mobilise toutes. Autrement dit, toute écriture présente par définition un ensemble coordonné de fonctions graphémiques, de fonctions grammémiques et de fonctions scriptémiques. L'originalité d'un système d'écriture particulier résidera donc (a) dans les choix qu'il opère dans les trois types de signifiants et les trois familles de fonctions, (b) dans les règles d'actualisation des unités d'expression et de contenu

33. On sait que, radicalisant les théories linguistiques de la syntaxe qui donnent au terme un sens étendu, comprenant les associations entre traits de sens, certaines recherches sémiotiques établissent que le sens est entièrement porté par les relations syntagmatiques (Groupe μ , 2015). La scripturologie pourrait bien apporter des arguments supplémentaires en faveur de cette thèse.

de chacun des types choisis, et (c) dans les façons dont il articule les techniques choisies au sein de chacun des types choisis.

La scripturologie définie en ces termes, c'est-à-dire comme une *théorie permettant l'établissement d'une typologie sémiotique des écritures*, s'attachera aux domaines suivants : celui de la matérialité de l'écrit, d'abord, qui découle de la reconnaissance d'un stimulus visuel unique au sein d'un champ scriptural (§ 2); celui de la syntagmatique et des fonctions des unités graphémiques (§ 3) et grammémiques (§ 4) ensuite; et enfin celui des fonctions scriptémiques et des actes d'écriture associés (§ 5).

2. Support, champ scriptural, et modes d'écriture

L'objet-support et le champ scriptural qui s'y détache sont phénoménologiquement premiers, tant en production (à partir de la page blanche ou du bloc de pierre inerte), qu'en réception. Une perspective énonciative est par conséquent indiquée : toute production ou réception d'écrit se fonde sur un processus d'appropriation de l'espace (qui n'est d'ailleurs pas propre à l'écriture)³⁴.

La scripturologie a donc intérêt à traiter de ces derniers — le plus souvent abordés avec des instruments anthropologiques, sociologiques ou historiques — en termes proprement sémiotiques, en étudiant les mécanismes constituant une portion de l'espace du support en champ scriptural homogène et distinct des espaces adjacents. Qu'il s'agisse de la page d'un livre ou d'une stèle porteuse d'inscription, un double jeu de règles est à l'œuvre, lesquelles concernent d'une part la démarcation d'un secteur de l'espace visible global, de façon à isoler ce secteur et à lui donner un poids sémiotique dominant (c'est la barysémie, ou densification sémiotique de la zone centrale), et d'autre part la sémantisation, ou attribution d'un statut culturel particulier au secteur ainsi ségrégué.

Ces deux opérations, la démarcation et la sémantisation, sont rendues possibles par la perception de facteurs que nous nommerons *indexicaux* qui permettent de capter l'attention des sujets sur l'espace isolé.

Le processus de démarcation est fondé sur une propriété fondamentale de tous les énoncés visuels, et qui dérive des mécanismes mêmes de la perception : celle d'opérer une partition, tant dans le champ du sensible que dans celui de l'intelligible; ce qui produit les paradigmes des unités du plan de l'expression comme ceux du plan du contenu. Cette partition va de pair avec une différenciation. En termes d'espace, cette différenciation désigne un espace central et un espace périphérique, séparés par une enceinte (qui peut être fictive), soit une opposition

34. Voir en ce sens les concepts d'« objets-écriture » et d'« interface » proposés par Zinna (2004). Le premier entend rendre compte des dimensions fondamentalement matérielle et contextuelle des textes, quand le second renvoie aux relations entre sujets, entre objets et entre sujets et objets. Pour un plaidoyer en faveur d'une approche énonciative de l'écriture, voir par exemple Klock-Fontanille (2014, pp. 29-32).

dedans vs dehors. Ces contrastes permettent d'identifier les bords d'une page ou d'un kakémono, tranchant sur leur environnement, et de considérer comme homogène l'espace qu'ils délimitent, comme aussi les contours d'une stèle dans l'espace, la surface lumineuse d'un écran, les limites d'une étiquette. Il faut noter (1) que ces contrastes peuvent varier selon divers paramètres, dont certains sont culturellement stratifiés et (2) qu'espaces central et périphérique peuvent être séparés par une enceinte matérialisée. De telles matérialisations renforçant la fonction séparatrice sont par exemple le trait encadrant un pavé graphique, ou le registre d'une inscription. Enfin (3) ces espaces — structurés ou non par des marques explicites — peuvent s'emboîter de façon concentrique (le phylactère dans la case, la case dans la planche, la planche dans l'album ; le trait dans le quadrat, le quadrat dans la ligne verticale ; la ligne dans le *dazibao*).

Les signes de démarcation dont il vient d'être question sont des dispositifs de la famille de l'index, notion qui sera traitée en détail dans la section 5 ci-dessous. Fondée sur une sémiotisation de l'espace, l'indexation a une double fonctionnalité : (1) une fonction générale de centration de l'attention et (2) des fonctions spécifiques de sémantisation consistant à donner un statut particulier au binôme [champ scriptural + énoncé écrit], renforçant ainsi la mise en forme de la segmentation : dans tel espace, l'inscription aura une valeur sacrée ; dans tel autre elle aura une valeur juridique ; ou encore l'énoncé écrit consistera à identifier le statut d'un des ensembles englobants (livre, identifié par le titre sur la couverture, édifice identifié par l'inscription sur sa façade, personne par son badge ou une incrustation sur un écran, etc.).

Les deux éléments impliqués — le subjectile (ou objet-support et son champ scriptural)³⁵ et la matière-forme³⁶ de l'énoncé scriptural — sont solidaires dans la constitution des stimulus des graphèmes, grammèmes et scriptèmes. Si l'on veut tenir compte en outre de l'énonciation — autrement dit des processus de production et de réception de l'énoncé scriptural et des situations d'écriture —, on notera que cette solidarité engage un troisième facteur : l'instrument de sa production (ou de sa réception). Le papier est ainsi corrélé à la plume, au cachet ou au pinceau, la pierre au burin, le bois au ciseau, quand les impulsions électriques déterminent l'orientation des cristaux liquides d'un écran³⁷. Chacun de ces outils implique un mode d'inscription spécifique (éventuellement combinés) — soustraction (*e.g.*, gravure), addition (*e.g.*, peinture), etc. —, lui aussi sémiotisé (les reliefs monumentaux égyptiens étant par exemple sacrés notamment par leur mode d'inscription). La scripturologie ne pourra donc faire l'économie d'une

35. Voir Arabyan & Klock-Fontanille (2005), Mitropoulou & Pignier (2014). Pour la distinction entre les dimensions matérielles et formelles du support, voir Fontanille (2005).

36. Par exemple l'association d'un pigment et d'un liant, le creux dans le cas d'une gravure sur pierre, etc.

37. Sur le passage de la matérialité graphique à la matérialité numérique, voir De Angelis (ce volume).

étude de la matérialité de l'écrit et de ses significations en contexte : supports et champs scripturaux ainsi que matières et modes d'inscription sont fondamentaux dans toute approche sémiotique de l'écriture.

3. Les graphèmes et les fonctions graphémiques

Tournons-nous à présent vers la forme la plus obvie de stabilisation du stimulus scriptural en une forme d'expression sémiotique, à savoir le signifiant graphémique. Chaque système d'écriture, par définition apparié à un système linguistique (§ 1.1.1.), est composé d'unités minimales dont le plan du contenu consiste en unités linguistiques (au sens large décrit au § 1.2.1.). Le terme « graphème » est généralement employé pour référer à ces signifiants, qui sont communément appelés « lettres » dans nos cultures alphabétiques ou « caractères » sous l'influence des pratiques d'impression (et « graphématique » est le nom donné à ce domaine d'étude de la scripturologie).

Le terme a été compris et utilisé de deux manières distinctes en relation avec 'phonème' sur le modèle duquel il est formé³⁸ : référentiellement — le graphème est alors compris comme la réalisation écrite d'un phonème (<f> et <ph> sont alors des allographes d'un même graphème en français dans la mesure où ils ont tous deux comme plan du contenu /f/) — et analogiquement — les graphèmes sont dans ce cas envisagés comme les unités minimales contrastives d'un système d'écriture, signifiants abstraits identifiés par commutation (Coulmas, 1996, pp. 174-175). Les arguments contre la première définition, trop évidemment liée à une conception phonographiste ou représentationnaliste de l'écriture, ne nous retiendront pas ici. Bien que l'analogie entre graphèmes et phonèmes connaisse des limitations certaines (Korth, 1985, 1986) et pose des difficultés que d'aucuns ont jugées insurmontables (Daniels, 1991, 1994, 2017, p. 88), c'est la seconde voie que nous emprunterons (Pulgram, 1951 ; Anis, 1983 ; Pellat, 1988 ; Herrick, 1994a ; 1994b ; Sampson, 2015, pp. 15-16).

Il va cependant de soi que l'analogie a effectivement ses limites, notamment parce que les graphèmes, à la différence des phonèmes, sont (1) combinables pour former des graphèmes complexe (e.g., <p> et <h> pour <ph> en français ; cf. Weingarten, 2013, p. 19), et (2) ne sont pas que des unités distinctives sur le plan visuel, mais possèdent en outre un plan du contenu potentiellement complexe qui doit être pris en compte (pour reprendre la formule éculée, ils sont les signes de signes). Par conséquent, dans un système d'écriture donné, l'identification d'un graphème (par exemple <a>) se doit de reposer sur la reconnaissance des classes

38. Voir en ce sens le terme « cherème » forgé par W. Stokoe pour décrire les unités minimales des langues des signes.

visuelles d'allographes³⁹ (par exemple les grammèmes |a|, |A|, ou |a|⁴⁰) en tant qu'elles sont contextuellement associées à un même plan du contenu linguistique (par exemple /a/); en d'autres termes, les graphèmes doivent être définis à la fois visuellement et relationnellement (Meletis, 2017).

En première approximation, on peut poser que le plan du contenu des graphèmes est une unité significative relevant de la première articulation du langage (la classe des sémogrammes, ou plérèmes dans la tradition hjelmslévienne⁴¹), une unité distinctive de seconde articulation (la classe des phonogrammes, ou cénèmes dans la tradition hjelmslévienne) ou une unité combinant ces deux dimensions⁴². Le tableau 1 qui suit — et qui constitue une première esquisse des fonctions de base des graphèmes, laquelle sera systématisée au § 3.2. — illustre ces trois possibilités et propose un terme pour chacune :

+SÉMOGRAPHIQUE		-SÉMOGRAPHIQUE
<i>Idéogramme</i>	<i>Morphogramme</i>	<i>Phonogramme</i>
-PHONOGRAPHIQUE	+PHONOGRAPHIQUE	

Tableau 1. Fonctions de base des graphèmes : première esquisse.

Cette présentation offre l'avantage d'objectiver la définition de termes notoirement polysémiques (et, partant, problématiques) dans la littérature sur les systèmes d'écriture (e.g., Harris, 2000, pp. 138-160; Jaffré, 2001) :

- Un *idéogramme* renvoie à un contenu [+SÉMOGRAPHIQUE] sans être strictement associé à une prononciation particulière dans un système d'écriture donné⁴³ [-PHONOGRAPHIQUE]. Dans la catégorie des idéogrammes, les *pictogrammes* sont probablement les plus aisés à appréhender⁴⁴ (voir sous § 3.1.). Le pictogramme <☕>, par exemple, qui renvoie de manière lâche au contenu [boisson chaude] dans la sémiotique des émoticônes,

39. L'allographie ne dépendra pas dans notre conception de la référence à un même phonème (voir déjà Bazell, 1956 et la discussion chez Lockwood, 2009). En d'autres termes, <f> et <ph> ne seront pas considérés comme des allographes en français en fonction de <foto> vs <photo> = /fɔtɔ/.

40. Certains allographes sont en distribution complémentaire dans un système d'écriture donné (par exemple, en arabe où la position initiale, médiane ou finale détermine l'allographe à employer; dans nos écritures latines occidentales, la majuscule en début de phrase est un autre exemple; ou encore l'alternance entre <σ> et <ç> en grec, le second étant réservé à la position finale précédant un blanc typographique entre deux mots) alors que d'autres sont en variation libre, comme <a> vs <ɑ> en français.

41. Voir, e.g., Haas (1983), Coulmas (1989, p. 49).

42. En ce sens, voir par exemple les remarques de Coulmas (1984) et Catach (1994).

43. Voir, e.g., Stetter (2002). Ce terme fut notoirement employé par Champollion qui pensait initialement que certains hiéroglyphes égyptiens ne se prononçaient pas, mais renvoyaient uniquement à une « idée » ou « concept ».

44. Sur la sémiotique des pictogrammes, on se reportera à Vaillant (1999).

pourra être verbalisé de différentes manières en fonction du contexte énonciatif — par exemple, « je termine ma ☕ (« tasse de café ») », « mon ☕ (« thé ») est froid », « toujours plus de cacao dans mon ☪ (« chocolat chaud ») », etc. —, mais n'est pas associé de manière univoque à une lexie et à la réalisation phonémique afférente. Cette souplesse permet aisément le partage de ce type de sémogrammes (dont certains peuvent être stabilisés en logogrammes, c'est-à-dire être associés de manière univoque avec un lexème) entre systèmes d'écriture. On touche ici à la quête universaliste toujours renouvelée des sémographies pures (e.g., Coulmas, 2002, pp. 23-26), qui cherchent à s'affranchir de langues particulières en renvoyant directement à des signifiés partagés. Des noms fameux comme Francis Bacon ou Gottfried W. Leibniz ont cru en cet idéal, et la *Begriffsschrift* de Frege ou l'*International Picture Language* d'Otto Neurath participent de cette quête⁴⁵, dont un avatar récent est *Une histoire sans mot* de Xu Bing (2013)⁴⁶ (Figure 2). Si un système d'écriture ne peut, étant donné la définition ici retenue⁴⁷, être constitué exclusivement d'idéogrammes, ces derniers jouent un rôle important tant en diachronie (étant donné la place des sémographies dans la création des systèmes d'écritures) qu'en synchronie (où l'on voit la réintroduction régulière d'icônes dans le champ graphémique). En outre, comme l'illustre l'exemple de la Figure 2, que l'on pourrait paraphraser en français par « alors que M. Noir marchait en rue, il se demanda ce qu'il pourrait offrir à M. Blanc à l'occasion de son 30^e anniversaire et comme cadeau de mariage à M. et Mme Violet », les idéographies permettent, voire appellent, une verbalisation, mais — à la différence des morphogrammes — ne la contraignent pas.



Fig. 2. . Extrait de Xu (2013, p. 41).

-
45. Voir en ce sens le système « Blissymbolics », développé par Charles K. Bliss, qui est peut-être l'écriture idéographique la plus proche d'un système de communication complet (cf. Sampson, 2015, pp. 21-23).
46. Voir Borysevicz (2014) concernant la genèse et la réalisation du projet.
47. On se reportera déjà aux « mythographies » préhistoriques de Leroi-Gourhan (1964). Pour une introduction, voir Cohen (1958, pp. 27-33). Sur les idéographies africaines, voir par exemple Battestini (1997, 2006); dans le domaine amérindien, voir e.g. Severi (1994, 2003). Comme le souligne Winand (ce volume), les interprètes d'écriture historiques, comme A. Kircher avec les hiéroglyphes égyptiens, ont parfois transformé ces derniers en idéographies, où chaque signe se doit d'être glosé en fonction d'une valeur symbolique putative.

- Un *morphogramme* est par contraste un graphème qui renvoie à la fois à un contenu particulier [+SÉMOGRAPHIQUE] et à une réalisation phonologique spécifique [+PHONOGRAPHIQUE] dans un système d'écriture donné. Les *logogrammes* constituent une catégorie particulière de morphogrammes : ils réfèrent à des lexèmes (e.g., 日 *ri* 'soleil, jour' en chinois); ils sont autonomes dans la mesure où ils renvoient à des morphèmes lexicaux. Mais d'autres unités du plan du contenu peuvent être dénotées par des morphogrammes, telles les racines dans les langues chamito-sémitiques, et l'on parlera alors de *radicogrammes* (en égyptien hiéroglyphique, le signe de l'équipement du scribe 𓄏 [Y3], par exemple, est associé à la racine *sš* [ÉCRIRE] et entrera dans la graphie de termes comme *sš* « écrire », *sš.w* « écrit » ou encore *sš.w* « scribe »⁴⁸), ou plus largement des morphèmes grammaticaux, que l'on désignera alors comme *morphémogrammes*⁴⁹ (par exemple le morphémogramme de nominalisation *-IS* en écriture maya; cf. Coe & Van Stone, 2005, pp. 22-24). Une caractéristique qui entre souvent dans la définition des morphogrammes est le fait que leur lecture n'est pas transparente : elle ne peut pas être inférée directement à partir du graphème employé⁵⁰ (d'où l'emploi conjoint régulier de phonogrammes indiquant la lecture à retenir, souvent alors appelés 'compléments phonétiques' en vertu de leur fonction⁵¹), mais cela n'implique évidemment pas qu'une réalisation phonologique particulière ne soit pas liée à l'emploi contextuel des morphogrammes dans un système d'écriture : les unités du plan du contenu sont indissociablement liées à des unités de seconde articulation dans un système linguistique. On songera ici aux deux manières de lire les kanjis d'origine chinoise en japonais : il peut y avoir une lecture *on* (où l'on retient la lecture chinoise) et une lecture *kun* (où l'on adopte la lecture japonaise). Il va sans dire qu'un morphogramme, comme tout morphème, peut être réalisé segmentalement par un zéro (∅), tels <nt> dans <ils arrivent> en français.
- Un *phonogramme* renvoie (plus ou moins précisément en fonction des systèmes d'écriture) à une réalisation phonologique [+PHONOGRAPHIQUE],

48. Cf. Polis (ce volume).

49. Le morphémogramme est donc un membre de la catégorie des morphogrammes, comme le phonémogramme est un membre de la catégorie plus large des phonogrammes (voir le tableau 2 ci-dessous au § 3.2. pour l'ensemble de la terminologie retenue).

50. Voir par exemple la définition de « logogramme » proposée par Unger & DeFrancis (1995, p. 50) : « A logogram is a unit of writing that stands for a morphophonemically definable string (its reading) that cannot be inferred by inspection; e.g., the symbol <e> used in an English text for the word and. »

51. C'est ce que nous nommerons ci-dessous « graphèmes régulateurs » (cf. § 3.1.2.).

dans <chaos> en français, ou la séquence <read> qui peut être lue /iɪd/ ou /iɛd/ en anglais)⁵⁶.

Les termes discutés ci-dessus — pictogramme, logogramme, radicogramme, morphogramme, phonogramme, etc. — ne sont pas des propriétés de graphèmes individuels et moins encore de systèmes graphémiques (même si d’aucuns parlent encore de ‘systèmes logographiques’), mais des fonctions déterminées contextuellement. En d’autres mots, un même graphème est susceptible d’être employé dans plusieurs fonctions (par exemple, un kanji peut être utilisé comme tantôt logogramme, tantôt comme phonogramme en japonais), et par ailleurs d’avoir plusieurs valeurs pour une même fonction (par exemple, les lectures *on* et *kun* d’un même kanji employé logographiquement).

On notera enfin que les fonctions graphémiques couvrent l’ensemble du domaine linguistique — depuis le phonologique et le morphologique, jusqu’au sémantique, au prosodique et au pragmatique (il suffira de songer à l’emploi des points de suspension <...>, ou plus récemment aux émoticônes traduisant l’état d’esprit du scripteur) — mais, comme on va le voir ci-dessous, en dépassent largement les frontières.

3.1. *L’écriture comme analyse de la langue et du monde*

En tant qu’elle a des fonctions graphémiques, l’écriture produit une image — ou mieux : une analyse — de la langue (cf. Marazzi, 2016 et Cárdenas, ce volume). Elle est, comme le proclame Benveniste (2012, p. 113), « l’instrument et la manifestation du procès de l’auto-sémiotisation de la langue »⁵⁷. À cet égard, de même que règne depuis les Anciens le mythe d’une langue parfaite, absolument adéquate au réel, règne le mythe de l’écriture comme parfait miroir de la langue. Mythe auquel pourrait renvoyer la formule selon laquelle l’écriture « note la langue ». Mais ce qui est vrai de tout signe — il fournit une structuration des plans du contenu et de l’expression et, in fine, catégorise le monde de l’expérience — se vérifie avec les dispositifs graphématiques : ils fournissent une analyse nécessairement partielle et partielle des langues. Si l’écriture est une icône de la langue, il en est d’elle comme de toute icône : elle est produite par des transformations réglées et systématiques (cf. Groupe μ , 2018). C’est ce que Krämer (2016, p. 5) résume de la manière suivante : « Le graphisme [*i.e.*, de l’écriture] fournit une cartographie de la langue. »

Dans ce processus d’analyse, les écritures font des choix stratégiques. L’originalité d’un système d’écriture particulier réside donc dans les choix qu’il opère relativement (1) aux fonctions qu’il manifeste et à la distribution de ces dernières, (2) au degré d’abstraction de l’analyse, ainsi que (3) à son niveau de discrimination et d’explicitation.

56. Rogers (2005, pp. 16-17) parle d’hétérographie homophonique dans le premier cas et d’homographie hétérographique dans le second.

57. Voir les contributions de Fenoglio *et al.* (2016) pour une réflexion sur la pensée de Benveniste concernant l’écriture.

- *Type et distribution.* On peut vraisemblablement poser que certaines fonctions des graphèmes sont universellement partagées, parce qu'elles participent de l'essence même des systèmes d'écriture. Ainsi, même si la dimension phonographique prime dans certains systèmes (songeons à la *scriptio continua* des inscriptions grecques qui ne laisse guère de place à la sémographie) et si la dimension sémographique tend à s'imposer dans d'autres (un cas frappant est celui du proto-élamite linéaire, dont le déchiffrement est rendu difficile précisément en raison de l'absence de graphèmes à fonction phonographique), tous les systèmes d'écriture possèdent peu ou prou des graphèmes capables de remplir ces deux familles de fonctions : Charles Bally fut ainsi un ardent promoteur de la dimension logographique du français, et les travaux de Jaffré sur son orthographe vont également dans ce sens. En revanche, certaines fonctions spécifiques au sein de ces familles ne sont pas universellement partagées : dans la catégorie des sémogrammes, les classificateurs (§ 3.1.1.), par exemple, ne se rencontrent que dans un nombre de systèmes d'écriture limité, et dans celle des phonogrammes, les compléments phonétiques (§ 3.1.2.) ne sont pas partout utilisés.
- *Abstraction.* Si certains historiens des écritures ont pu célébrer le progrès que constituait à leur yeux le modèle alphabétique, c'est sans doute parce qu'il apparaissait comme le terme d'une analyse très abstraite : celle qui aboutit, depuis la représentation de lexèmes par des logogrammes à l'analyse de la langue en phonèmes, avec le niveau intermédiaire de la syllabe, qui est moins abstraite que le phonème, et donc plus facile à identifier⁵⁸. On notera, paradoxalement de ce point de vue, que c'est l'écriture, à travers l'analyse graphémique qu'elle produit, qui a conduit à la notion de phonème (en particulier dans les cultures alphabétiques), et non l'inverse (voir déjà Ludtke, 1969). C'est sur ce point que les écritures peuvent apparaître comme révolutionnaires : en avance sur l'analyse linguistique, elles ont permis cette dernière. Et il n'y a pas que le niveau phonologique qui est touché : l'utilisation de la majuscule pour les substantifs en allemand, par exemple, relève d'une analyse en parties du discours.
- *Discrimination et explicitation.* On sait par exemple que la plupart des systèmes d'écriture notant les langues sémitiques — de l'égyptien ancien à l'arabe et l'hébreu — ne notent que les consonnes ; en cas de besoin et dans des contextes spécifiques, on peut toutefois compléter cette notation par des graphèmes (fréquemment diacritiques) qui réfèrent aux voyelles.

58. En particulier pour les enfants. Selon Jaffré, les écritures syllabiques ont donc plus de chances d'être plus vite apprises : « au Japon, la plupart des enfants de 5 ans [sont] capables de lire les *hiragana* cinq mois avant d'entrer à l'école [,] et d'en écrire un nombre non négligeable » (2007, p. 32).

De même, des lettres nouvelles peuvent apparaître dans un système phonographique pour rendre compte d'oppositions phonologiques non notées jusque là : c'est ainsi que s'explique la distinction de <j> et de <i>, de <u> et de <v> en français. Enfin, tout étudiant en langues anciennes a pu rencontrer des textes grecs variant dans leur respect des accents ou des esprits. Ces différences de discrimination *intra* et *inter*-systèmes valent également pour le domaine suprasegmental. Certains des signes de ponctuation des écritures latines — comme les points d'exclamation et d'interrogation — notent des fonctions intonatives. Mais ce système de notation est assez fruste : il ne rend compte que de quelques valeurs intonatives seulement. On conçoit dès lors que les linguistes qui étudient les corpus oraux aient dû inventer des signes nouveaux pour rendre la notation de ces valeurs plus discriminante. La même remarque s'applique aux signes démarcatifs : les espaces entre mots, par exemple, sont apparus à un certain moment de l'histoire, mais peuvent disparaître dans certaines circonstances ; à l'inverse, des signes de démarcation plus circonstanciés comme ceux qui, dans les outils de mise en page des traitements de texte, figurent les alinéas, début de paragraphes, fins de ligne, ou espaces entre mots, peuvent transiter d'un usage spécialisé (typographie) vers un usage partagé⁵⁹.

Il ne saurait être question de discuter la question de savoir si les analyses de la langue que proposent les écritures sont scientifiques ou s'il s'agit de folk-catégorisations qui seraient nécessairement « fausses ». On pourra plutôt recourir ici à l'opposition étique *vs* émique, familière aux anthropologues. À côté de la perspective étique, qui envisage les grammaires comme des objets autonomes, la perspective émique envisage les comportements sémiotiques en les associant

59. Les traitements de texte permettent de faire apparaître des marques cachées renvoyant à des dispositions typographiques, produisant ainsi une redondance par rapport aux signifiants que véhicule déjà la disposition typographique elle-même. Cette élévation du taux de redondance produit sans aucun doute un effet de conscience important. Mais l'exemple des signes typographiques n'est qu'un cas particulier d'un phénomène plus général : le fait que les nouvelles technologies explicitent leurs propres règles d'usage dans divers dispositifs méta-sémiotiques : rubriques ou bulles d'aide, tableaux d'options, trousse à outils en marge, tous instruments que l'on trouve à côté des menus déroulants. Ces dispositifs ont tous comme fonction de commenter les énoncés ou de permettre de les produire. Or ils sont toujours manifestés simultanément avec les énoncés qu'ils permettent d'élaborer. Pour prendre une comparaison, c'est comme si les règles de syntaxe étaient explicitées *simultanément* à la production de toute phrase. Une chose qui serait évidemment impossible à concevoir, car une phrase est linéaire : l'énoncé de la règle qui permet de la produire doit nécessairement soit la précéder soit la suivre (comme c'est d'ailleurs le cas dans les grammaires). Si dans l'hypertexte, les règles peuvent être manifestées simultanément à l'énoncé, c'est à cause de la caractéristique de base de l'écriture : sa spatialité, une spatialité qui autorise la simultanéité. Cette expansion des discours méta-sémiotiques, n'est sans doute pas la moindre des évolutions qu'aura provoquées la fécondation des pratiques scripturales par les nouvelles technologies.

à leur contexte culturel ; elle prend en considération les fonctions que les usagers attribuent eux-mêmes à leurs pratiques sémiotiques et se fonde sur l'étude des représentations qu'ils s'en font. L'écriture est principalement une analyse émique de la langue⁶⁰, même si elle a sous-tendu et encouragé, au cours de l'histoire, les approches étiques de celle-ci.

Quoique différentes, les approches étique et émique ont en commun de considérer ces analyses comme une pratique sémiotique. Mais elles ont un second point en commun : celui de donner un caractère de nécessité à l'image élaborée. C'est bien ce qui se produit avec la cartographie de la langue fournie par l'écriture : les analyses dont il vient d'être question confèrent à celle-ci une certaine stabilité, en la soustrayant largement à la variation. On a maintes fois (et sur un mode à la fois intelligent et plaisant avec Raymond Queneau, 1965) insisté sur le caractère conservateur des écritures, qui va parfois jusqu'à induire des retours en arrière dans la diachronie⁶¹.

Enfin, on insistera sur le fait que ces analyses ont pu avoir des impacts importants sur le mode d'organisation global du sens, de l'action et de la connaissance. On se rappellera du propos de Goody (1979, p. 75) : « [l]es formes non syntactiques [en fait 'non chronosyntaxiques', car on se réfère bien ici à une toposyntaxe] qui interviennent dans la tenue des livres, ont eu une action en retour sur d'autres utilisations du langage et peut-être sur le langage lui-même. » Nul doute que ces productions métasémiotiques ont pu avoir un tel effet, et non pas seulement sur la langue, mais aussi sur les transformations du monde que cette dernière permet.

3.1.1. *Les fonctions méta-glossiques : le cas de la catégorisation par classificateurs*

— En ce sens, une fonction particulière des graphèmes mérite d'être discutée plus avant : celle des « classificateurs » (aussi connue sous le nom « déterminatifs », de « clefs », ou de « complément sémantique »). Il s'agit d'un type particulier d'idéogrammes [+SÉMOGRAPHIQUE & -PHONOGRAPHIQUE] qui (à la différence des pictogrammes discutés ci-dessus) ne sont pas autonomes au niveau graphémique [-AUTONOME], mais signalent l'appartenance à une classe ou catégorie sémantique particulière d'une unité linguistique (un lexème voire un syntagme entier) exprimée par des graphèmes adjacents, graphèmes qui précèdent (comme avec les hiéroglyphes égyptiens) ou suivent le classificateur (comme c'est généralement le cas avec les cunéiformes sumériens, cf. Selz *et al.*, 2017). En ce sens, la catégorisation opérée par les classificateurs n'est pas proprement linguistique, dans la mesure où elle ne correspond à aucune réalisation segmentale [-PHONOGRAPHIQUE] : il s'agit

60. Les analyses dont il vient d'être question restent pour la plupart implicites (ce qui cadre bien avec leur caractère émique). Mais ce n'est pas là une règle absolue ; ce qui le montre est l'impact des nouvelles technologies sur les pratiques d'écriture (cf. n. 59 et Klinkenberg, 2012).

61. La chose a été bien étudiée, sous le nom d'orthographisme ou d'« Effet Buben », à propos de l'écriture de la langue française (cf. Buben, 1935 ; Blanche-Benveniste & Chervel, 1978 ; Chevrot & Malderez, 1999).

de morphèmes de l'écrit (Lincke & Kammerzell, 2012), qui proposent une catégorisation du monde et de l'expérience propre à chaque système d'écriture (e.g., Goldwasser, 2002).

Cette catégorisation peut-être relativement abstraite, ou le devenir diachroniquement. Ainsi, en chinois, le graphème 木, qui peut être employé comme classificateur avec le sens général « arbre/bois », apparaît dans les caractères composés 枝 *zhī* « branche » et 根 *gēn* « racine », où la classification est relativement transparente; mais il apparaît également dans les termes 橋 *qiao* « pont » et 枕头 *zhen-tou* « oreiller » pour lesquels la catégorisation avec le classificateur 木 l'est nettement moins, étant donné qu'elle ne s'explique qu'en remontant à une période où ces artefacts étaient effectivement fabriqués en bois (cf. Taylor & Taylor, 2014, pp. 57-58).

Enfin, il importe de signaler que l'allographie peut indiquer une catégorisation et donc fonctionner comme classificateur. En français, on pensera à l'emploi de la majuscule pour le signifié [INSTITUTION] dans les graphies <État>, <République> ou <Assemblée nationale> (Klinkenberg, 2005)⁶².

3.1.2. *Les fonctions méta-graphémiques : les compléments phonétiques et autres graphèmes régulateurs* — Dans les systèmes d'écriture, certains graphèmes — qui peuvent par ailleurs avoir d'autres fonctions graphémiques — sont utilisés indexicalement pour clarifier la fonction ou la valeur d'un graphème adjacent; comme les classificateurs, ils ne sont donc pas autonomes en termes de syntaxe graphémique [-AUTONOME]. Ces graphèmes permettent de limiter et la polyfonctionnalité et la polyphonie des graphèmes sur lesquels ils portent; on distinguera donc des régulateurs de fonction et des régulateurs de valeur.

Un exemple de la première catégorie est, en égyptien hiéroglyphique, le trait vertical 𓂀 (Z1), qui permet de signaler l'emploi d'un hiéroglyphe comme logogramme autonome, précisant donc la fonction graphémique de ce dernier. Ainsi, la graphie <𓂀> peut être employée pour écrire les lexèmes *r^cw* « jour », *r^cw* « Rê (le dieu) » ou *sw* « jour (calendérique) », mais dans les trois cas le hiéroglyphe du soleil (☉) fonctionne comme logogramme, ce qui est indiqué explicitement par le trait vertical. Cet emploi est donc fonctionnellement distinct de celui du même graphème utilisé comme classificateur, par exemple dans 𓂀𓂀𓂀 *jtⁿ* « disque solaire », où le signe renvoie au signifié exprimé par les trois phonogrammes <𓂀> *j*, <𓂀> *t*, et <𓂀> *n*.

Les régulateurs de valeur ne spécifient pas simplement la fonction, mais le contenu du graphème adjacent. Les compléments phonétiques relèvent de cette

62. On notera aussi que la catégorisation opérée par les classificateurs peut ne pas porter uniquement sur le signifié linguistique, comme dans les exemples chinois ci-dessus : ce peut être le référent et non le signifié qui dicte le choix du classificateur. Par exemple, à la place du classificateur générique « statue », on peut employer comme classificateur une icône de la statue précise dont on est en train de traiter (cf. Polis, ce volume).

catégorie. Ces derniers peuvent alors correspondre à une réalisation segmentale — comme les unilitères <l> s, <j> b, et <𐀀> ʒ explicitant la lecture du trilitère <𐀁> sbʒ dans <𐀁𐀂𐀃𐀄𐀅𐀆𐀇𐀈𐀉𐀊𐀋𐀌𐀍𐀎𐀏𐀐𐀑𐀒𐀓𐀔𐀕> sbʒ « la porte » en égyptien hiéroglyphique —, ou avoir une fonction strictement régulatrice, tel l'emploi de <e> ou de <u> en français après <g> pour désambiguïser les lectures /ʒ/ (e.g., dans <gageure> en orthographe traditionnelle) et /g/ (e.g., dans <blague>) du graphème <g>.

3.2. Vers une typologie des fonctions graphémiques

Les remarques qui précèdent permettent de préciser le tableau 1 (ci-dessus § 3) et de clarifier la terminologie employée jusqu'ici pour les fonctions graphémiques. En mobilisant le critère d'autonomie des graphèmes, il est en effet possible de distinguer (voir Polis & Rosmorduc, 2015) : (1) au sein de la catégorie des *idéogrammes*, ceux qui fonctionnent comme pictogrammes, d'une part, et comme classificateurs, de l'autre; (2) parmi les *morphogrammes*, les logogrammes, qui s'emploient de manière autonome d'un côté, et les morphémogrammes non-autonomes de l'autre; et enfin (3), dans la classe fonctionnelle des *phonogrammes*, les phonémogrammes d'une part, et de l'autre les compléments phonétiques, qui sont employés pour aider à atteindre une lecture adéquate de ces derniers.

	+SÉMOGRAPHIQUE		-SÉMOGRAPHIQUE
	-PHONOGRAPHIQUE	+PHONOGRAPHIQUE	
+AUTONOME	pictogramme	logogramme	phonémogramme
-AUTONOME	classificateur	morphémogramme	complément phonétique
	<i>Idéogramme</i>	<i>Morphogramme</i>	<i>Phonogramme</i>

Tableau 2. Typologie des fonctions graphémiques.

Ainsi qu'il appert à présent à partir du tableau 2, les graphèmes non-autonomes sont employés pour remplir des fonctions *méta-*, tant par rapport à la langue que par rapport au système d'écriture lui-même, dans le premier cas, on parlera de fonctions *méta-glossiques* (morphologiques, syntaxiques ou démarcatives, sémantiques, et pragmatiques), et dans le second de fonctions *méta-graphémiques*.

3.2.1. *Syntagmatique des graphèmes* — La notion d'autonomie joue, on le voit, un rôle central dans cette typologie. Or il faut clairement dissocier cette notion, définie en relation avec les fonctions des graphèmes, de l'opposition — qui relève de la toposyntaxe visuelle — entre graphèmes *libres* et graphèmes *liés* (Rogers, 2005, pp. 11-12), aussi appelés graphèmes *affixés* (Weingarten, 2013, p. 18), c'est-à-dire la catégorie des graphèmes qui doivent obligatoirement se combiner visuellement à d'autres graphèmes et ne peuvent être employés seuls. Couramment appelé diacritiques, les graphèmes liés ne sont pas limités à une fonction particulière : l'accent grave <`> combiné au <a> aura une fonction logogrammatique en français, <à>

étant strictement réservé à la graphie de la préposition allative prononcée /a/, alors que les *matras* de l'écriture devanagari notent les différentes voyelles (et leur longueur respective) pouvant se combiner à une consonne.

Les graphèmes liés ne sont pas les seuls à pouvoir se combiner à d'autres graphèmes. Les graphèmes libres peuvent en effet également s'agencer spatialement pour former, par composition, des graphèmes complexes, selon une syntaxe recourant principalement à la tabularisation — par combinaison horizontale ou verticale de graphèmes (comme dans 森 *sēn* « forêt » en chinois à partir du graphème 木 [cf. § 3.1.1.]) —, à l'insertion ou la connexion (pour l'égyptien hiéroglyphique, voir Polis, ce volume), et à la fusion (en hiéroglyphes mayas, cf. Figure 3).

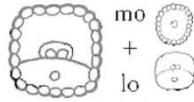


Fig. 3. Le signe du mois *Mol*, avec fusion des syllabogrammes *mo* et *lo* (Coe & Van Stone, 2005, p. 26).

Par conséquent, si le lien que les graphèmes entretiennent avec la linéarité du discours conduit à une syntaxe graphémique globalement linéaire, en lignes ou colonnes — avec des cas plus ou moins complexes, comme l'écriture hiéroglyphique maya qui procède par doubles colonnes lues horizontalement —, cette chronosyntaxe est constamment brisée par les écritures qui exploitent pleinement, tant par l'usage de graphèmes liés que par la combinaison complexes de graphèmes libres, la spatialité de l'écrit.

3.2.2. *Motivation et iconicité* — Cette spatialité est également exploitée à un autre niveau, celui de la motivation présidant à l'invention ou la création de systèmes d'écriture. Il est largement reconnu qu'une motivation *iconique* gouverne normalement l'invention des systèmes d'écriture dans les civilisations qui ne connaissent pas l'écrit : les cunéiformes sumériens, les hiéroglyphes égyptiens ou mayas, et les caractères chinois sont tous originellement liés à des formes figuratives⁶³ qui servent de base aux graphèmes tant sémographiques que phonographiques. Cela posé, d'autres formes de motivation ont été utilisées historiquement aux moments d'institution du code, mais il s'agit alors de créations de systèmes d'écriture dans une culture qui connaît déjà l'écrit, plutôt que d'invention *stricto sensu*. L'*iconicité diagrammatique* est à la base des graphèmes du hangul, dont la forme renvoie à la position de l'appareil phonatoire lorsqu'il articule le phonème dénoté. Et c'est à la fois une motivation diagrammatique du système et une valeur symbolique de ses unités que l'on peut reconnaître dans un syllabaire comme l'inuktitut, où l'orientation d'un graphème dont la forme note une consonne renvoie à la voyelle associée.

63. Et une motivation iconique interne à chacun de ces systèmes peut jouer un rôle dans le développement des répertoires graphémiques (cf. Stauder, ce volume).

La motivation iconique a conduit certains théoriciens à parler d'*icônes* ou de *pictogrammes* pour référer aux graphèmes des répertoires institués sur base de ce principe, et en particulier pour parler des *sémogrammes*⁶⁴. Il y a là une double erreur du point de vue de la scripturologie. D'une part, nombre de *sémogrammes* n'ont dans leur système aucune valeur iconique identifiable (en termes plus précis, le stimulus de ces signes ne coïncide pas avec le stimulus d'un signe iconique) : c'est par exemple le cas des *sémogrammes* du chinois, qui ne seront reconnus comme iconiques qu'en vertu d'un long apprentissage. Par ailleurs, s'il peut arriver qu'un stimulus ayant une valeur *sémographique* donnée soit en même temps le stimulus d'une *icône*, il n'est en ce cas pas fatal que la valeur de l'*icône* soit la même que celle du *sémogramme* : un stimulus correspondant au signifiant d'une *icône* de « vache » pourra, en tant que correspondant à un signifiant *sémographique*, avoir la valeur « bovidé » ou « bétail » ; mais ce n'est pas par un mécanisme iconique que « bovidé » ou « bétail » sont identifiés dans le cadre d'une écriture, pas plus que sur nos panneaux routiers. Sur le plan du droit, *sémogramme* et *icône* sont donc des phénomènes radicalement différents. Nous forgeons le terme de *para-iconicité* des *sémogrammes* pour prévenir cette double confusion.

Si la motivation iconique originelle peut devenir largement imperceptible (songeons par exemple à l'écriture cunéiforme), il en va a fortiori de même pour les répertoires forgés par motivation analogique ou symbolique (e.g. DeFrancis, 1989, p. 197), où cette dernière n'est plus perçue et où ce sont fréquemment des unités de niveau supérieur (par exemple les graphèmes composés syllabiques en hangul) qui sont ressenties par les scripteur comme les unités minimales. Ces fonctions, évanescentes dans le domaine graphémique, sont en revanche centrales pour les signifiants grammémiques.

4. Le grammème et les fonctions grammémiques

La production des grammèmes est conditionnée par deux caractéristiques de l'écriture. La première est sa spatialité. C'est cette spatialité qui rend pertinentes les catégories plastique et figurative (ou iconique), classiques en sémiotique visuelle (cf. § 1.1.2.). La seconde est le fait que la production des fonctions graphémiques connaît une certaine liberté d'exécution dans la performance de l'énoncé⁶⁵. Sera

64. Invoquer l'origine iconique pour justifier la nature iconique des *sémogrammes* est non seulement confondre allègrement diachronie et synchronie, mais aussi placer à l'origine de ces écritures un principe suspect d'autonomie radicale. Cette position est à nos yeux dangereuse, car elle revient à limiter le rapport qu'ils entretiennent avec la mnémographie et avec la verbalisation (et par-delà avec la langue), en sorte qu'elle conduirait ultimement à dénier le continuum empiriquement avéré entre pictographie et logographie.

65. La 'graphétique' (Coulmas, 1996, pp. 177-178; Meletis, 2015), terme évidemment forgé par analogie sur 'phonétique', s'attache à étudier les caractéristiques visuelles des signes d'écriture et les contraintes de leur production (formes et distinctions minimales entre classes d'allographes ;

donc dit grammème tout dispositif sémiotique produit par les choix opérés parmi les différentes réalisations et agencements possibles des signifiants graphémiques, choix produisant une nouvelle sémiose, dont la substance est tantôt iconique tantôt plastique.

4.1. *Le rôle des variantes libres : des formants au formats*

On sait que la possibilité de produire des variantes libres ouvre la voie au concept de style. Deux traits de la notion de style sont constamment relevés par les différentes théories stylistiques. D'un côté, elles soulignent que le style serait fait de structures additionnelles (mais négligent souvent de préciser par rapport à quoi) : on parle ainsi de « surcroît de sens » ou de « surcodage ». De l'autre, on souligne que ces additions de structures ne seraient possibles que dans les cas où un même fait sémiotique peut être actualisé de plusieurs manières, le style d'un énoncé étant la résultante des choix opérés parmi ces possibles⁶⁶.

Les écritures sont des modèles normatifs abstraits connaissant des variations porteuses de sens, lesquelles peuvent être regroupées en familles. Ces familles sont connues sous différents noms; on citera par exemple : type d'écriture, écriture nationale, police, main, et, bien sûr, style. Ces familles de variations constituent autant de paradigmes s'ordonnant selon un axe qui va des choix les plus contraints et les plus socialisés — considérés qu'ils sont comme admissibles par une collectivité, dans une combinatoire admissible elle aussi — aux plus individualisés et aux plus singularisés. Socialisés ou individualisés, ces paradigmes font cependant toujours intervenir les instances productrice et réceptrice de l'énoncé : le style d'une écriture peut en effet être défini comme la combinatoire de certains traits (présents dans l'énoncé en certaines proportions), mais impliquant l'interaction entre le système graphémique d'une part et ces instances de l'autre. Comme toute forme de variation, la variation grammémique en synchronie porte en elle l'évolution des normes de l'écrit dans une communauté donnée d'un point de vue diachronique.

Les choix ou sélections possibles peuvent être extrêmement nombreux, et donc produire une collection de singularités. Si celles-ci sont récurrentes, c'est-à-dire si un trait déterminé est constamment associé à un émetteur ou à un groupe d'émetteurs, il s'ensuit un effet de signature. On trouve ainsi des traits grammémiques ayant pour signifié une aire géographique ou culturelle. On reconnaît par exemple aisément sur une page les tracés d'un scribe formé en Angleterre — et plus généralement dans le Commonwealth — ou issu d'Europe centrale. Et les paléographes identifient facilement l'époque d'un manuscrit ou le *scriptorium* où il a été élaboré (voir en ce sens l'étude classique de Parkes, 1979). Dans l'imprimé,

nombre, organisation et distribution des traits; mouvements possibles de la main et liens avec les ductus attestés; etc.). Cette discipline couvre donc une large partie du domaine couvert par l'étude des signifiants grammémiques.

66. Sur la redéfinition sémiotique du concept de style, cf. Prieto (1966, pp. 168-169), et sur la notion de style visuel, voir Groupe μ (1995).

le choix des polices joue un rôle analogue, renvoyant cette fois non plus à un groupe, mais à une communauté de valeurs : la combinatoire de traits signifiants manifestés par l'empattement, l'œil, la position de l'axe et le contraste entre jambage plein et jambage délié peut être mise en relation avec des signifiés comme « lourdeur », « netteté », « fantaisie », « modernité », « élégance » (cf. Lindekens, 1971, Bringhurst, 2012). Et, autant que le visage ou les empreintes digitales, son écriture permet d'identifier plus ou moins facilement un individu en fonction de la normativité environnante.

Il faut noter que la production de grammèmes ne provient pas seulement des choix plastiques opérés dans la constitution du stimulus, mais peut aussi se manifester par le choix d'une variante dans la relation graphémique. Par exemple, introduire plaisamment la lettre <k> dans l'écriture de nombre de langues latines, là où elles utilisent le plus souvent un <c> pour noter le phonème /k/, produit des signifiés pouvant aller de « dureté » à « germanicité » ou « indianité ».

Les observations que l'on vient de faire à propos du domaine paradigmatique peuvent être élargies au syntagmatique⁶⁷ : la combinaison de grammèmes produits des unités de taille variable (par exemple des items de liste, des titres, des lignes, des paragraphes, etc.) qui sont elles-mêmes potentiellement des grammèmes possédant un signifié propre, lequel dépasse de beaucoup la seule structuration de l'énoncé (voir § 4.2.). Tels les graphèmes, qui peuvent se combiner en unités complexes, les grammèmes peuvent être récursivement intégrés, et c'est généralement le blanc qui permet de distinguer les différents niveaux de pertinence (Meletis, 2015). Les grammèmes peuvent donc s'envisager comme une « texture » de l'écrit, terme⁶⁸ qui entend rendre compte à la fois de la dimension paradigmatique (qualitative) et de la dimension syntagmatique des grammèmes qui, tels une trame, se combinent en unités.

4.2. *Les fonctions des grammèmes*

Sur le plan du contenu, les grammèmes se laissent aisément ramener aux trois grands types qu'identifie la typologie proposée par la sémiotique peircienne : symboles, indices, icônes (cf. Klinkenberg, 2018).

4.2.1. *Les fonctions symboliques* — Les exemples de signifiés des variantes grammémiques ou polices typographiques fournis ci-dessus (§ 4.1.), comme aussi celui du Comic Sans MS fourni d'entrée de jeu (§ 1.2.2.), relèvent de cette catégorie.

Ces variables peuvent être contextuelles. On pensera par exemple au jeu des {graisses}, des {corps}, des {italiques}, des {soulignés}, qui distinguent l'importance relative des passages d'un texte ou leur confèrent un statut spécialisé (« citation », « mot étranger », « mot technique nouveau », etc.), à la {couleur} des lettres dans

67. On se reportera ici en particulier aux études d'Anis (1988a, pp. 171-241, 1997, 1998) sur les espaces graphiques et le visuo-texte.

68. Utilisé, sans être élaboré, par Krämer (2016, p. 11).

un manuscrit, aux {enluminures} dans un imprimé (missel) ou sur une inscription monumentale. La calligraphie orientale véhicule également des signifiés de ce type⁶⁹.

Les grands contenus grammémiques de la famille du symbole peuvent tendanciellement se laisser regrouper en trois familles thématiques : l'espace, le temps et la société.

Les exemples allégués ci-dessus — « britannicité », « mitteleuropéanité », « germanicité », etc. — relèvent de la première catégorie. La fonction sémiotique peut aussi référer à une couche chronologique, comme dans le cas d'un franco-phone pasticheur qui remplacerait systématiquement ses <i> par des <y>. Et quand l'écrivain belge Charles De Coster choisit, dans sa *Légende d'Ulenſpiegel* (1867), de transcrire les <s> à l'intérieur des mots par le grammème <ſ> (« Pendant qu'Ulenſpiegel y buvait à même, tous les oiseaux s'éveillèrent dans la campagne ») et de faire apparaître le « et » non initial sous les espèces de l'esperluète (« braveté, honnêteté & douceur »), il manifeste un parti-pris archaisant qui consonne avec ses autres choix stylistiques : l'usage de ces signes est en effet tombé en désuétude dans la première partie du XIX^e siècle. Enfin le grammème peut référer à une variable sociologiquement définissable : on pourra dire d'une écriture qu'elle est « aristocratique », « vulgaire », etc. Toutes ces valeurs peuvent évidemment se combiner, et varier les unes par rapport aux autres. Par exemple, la *Frakturschrift*, qui pouvait apparaître en Allemagne comme porteuse du signifié positif de « germanicité », change de statut en 1941.

Mais la fonction symbolique peut aussi donner naissance à des micro-systèmes rigoureux, où des règles spécifiques sont à l'œuvre. Premier exemple : la référence bibliographique, où les {capitales} réfèrent à « nom propre », les {italiques} à « titre (d'ouvrage ou de revue) », le signe {=} éventuel à « collection », où les {virgules} et les {points} sont distribués selon des règles strictes. Second exemple : les usages de la page Web. Un {contraste de couleurs} en un point d'un énoncé y signifie : « cliquer sur cette chaîne de caractère permet d'actionner un lien hypertextuel dont l'identité est désignée par ce segment d'énoncé » ; un {soulignement} y a la même signification, de sorte qu'il y a redondance ; redondance encore avec un groupe comme {<http://>}, fonctionnant globalement comme idéogramme signifiant « internet » ; une {modification de couleur}, dans l'axe du temps cette fois, signifie : « le lien hypertextuel a déjà été activé ».

4.2.2. *Les fonctions indicielles* — Les fonctions indicielles sont celles qu'assument les grammèmes dont les caractéristiques du plan de l'expression sont causalement motivées par le statut ou les dispositions de l'énonciateur et qui, sur le plan du contenu, renvoient à ce statut ou à ces dispositions. Dans le cas de l'écriture manuscrite, le stimulus du graphème — caractérisé par un ductus — peut ainsi renvoyer aux dispositions de l'instance productrice de l'écrit : on parle ainsi d'une

69. Arabyan (ce volume) montre comment les alinéas ouvrants et fermants, outre leur rôle de structuration du texte, sont associés à des signifiés de genre (à la fois textuel et sexuel).

écriture « rapide », ou « négligée », tous contenus impliquant le processus énonciatif. Ce stimulus renvoie donc non seulement au signifiant du graphème, mais aussi au signifiant du grammème indiciel. La Figure 4, illustre l'opposition entre deux mains : celle de l'auteur et celle de son secrétaire.

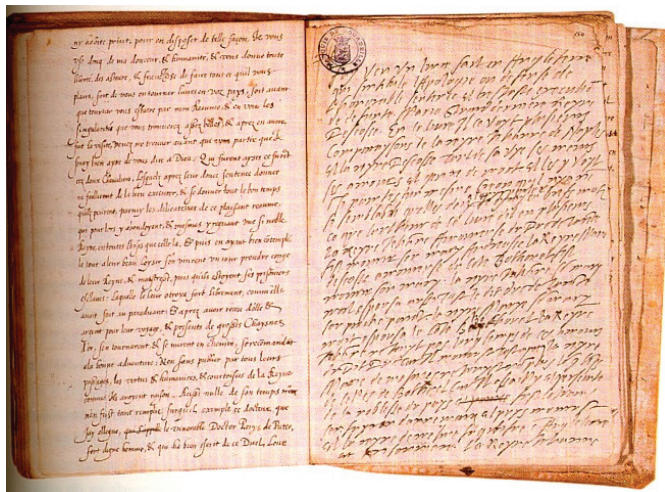


Fig. 4. Manuscrit de *Les Vies des dames galantes de son temps* de Brantôme.

C'est sur l'hypothèse de telles relations indicielles que repose la graphologie. Que les règles de celles-ci soient valides ou non (en d'autres termes, que la relation de causalité soit avérée, postulée, ou imaginaire) n'est évidemment pas la question. La signature ou les cachets rouges orientaux ont aussi une fonction indicielle, en ce qu'ils renvoient à l'effectivité du processus d'énonciation (et, partant, à sa validité sociale).

Il faut souligner que les signifiés indiciels sont moins directement accessibles dans la communication électronique contemporaine, qui implique l'usage de polices standards. Mais l'usage d'émoji traduisant l'état d'esprit du scripteur (énervement, sérieux, etc.) vient en partie assurer des fonctions indicielles qui ne peuvent plus être exprimées au niveau grammémique.

4.2.3. *Les fonctions iconiques* — Enfin, dans les fonctions iconiques, le stimulus d'un signe d'écriture (ou d'un composant de signe, ou d'un bloc de signes) renvoie simultanément à deux signifiants, l'un de nature graphémique — évidemment — et l'autre de nature iconique. Sur le plan qualitatif, notons que l'interpénétration iconographique peut se produire à tous les niveaux de complexité de l'énoncé scriptural et touche tous les systèmes d'écriture sans distinction, que leurs graphèmes soient eux-mêmes d'origine iconique (comme l'égyptien hiéroglyphique) ou non.

Si l'on prend les niveaux d'articulation de la partie scripturale de l'énoncé pour échelle, l'icône peut être produite au bas comme au haut de celle-ci. Dans le premier cas, l'iconogramme l'est par les constituants scripturaux minimaux de cet

énoncé : le graphème, voire une partie du graphème⁷⁰. Si l'on prend les niveaux d'articulation de la partie iconique pour échelle, la reconnaissance globale des formes du stimulus peut être assurée par l'ensemble des masses graphiques. À un niveau inférieur, les objets graphiques n'iconisent que quelques déterminants du signe iconique. En descendant encore l'échelle, les objets graphiques en arrivent même à n'iconiser qu'un simple formème⁷¹ du signe iconique, comme l'orientation ou des variations d'orientation dans un mouvement.

Dans le second cas, l'iconogramme est constitué par la combinaison de graphèmes, pouvant aller jusqu'à la (quasi-)totalité de l'énoncé scriptural⁷². L'organisation de l'énoncé se fait alors selon les lois de syntaxes particulières que l'on a pu nommer iconosyntaxes (Édeline, 1974, 1998, 2004). Il y a là une interpénétration des unités de deux sémiotiques, que rend possible leur caractère spatial partagé. Ici encore, l'interpénétration entre le signe scriptural et le signe iconique se laisse décrire de la manière suivante : un même stimulus (empirique) renvoie simultanément à deux signifiants, l'un de nature iconique et l'autre de nature scripturale⁷³.

Le meilleur exemple de la manifestation de cette iconosyntaxe est sans doute à chercher du côté de ce qu'il est convenu d'appeler les calligrammes⁷⁴ ou iconogrammes. Il s'agit d'un phénomène que l'on trouve dans toutes les cultures, qui est observable avec tous les types d'écriture et dont la tradition remonte à la plus haute antiquité. On peut ainsi la voir fonctionner de nos jours dans la publicité, mais aussi en égyptien ancien, dans ces cas où les icônes et les graphèmes peuvent se superposer presque exactement.

Une étude exhaustive des règles d'interpénétration du signe graphique et du signe iconique, qu'une sémiotique de l'écriture devrait énumérer et à laquelle nous ne nous astreindrons pas ici, montrerait que celles-ci sont nombreuses. On verrait ainsi que les énoncés iconographiques peuvent être à dominante iconique ou à dominante scripturale. Les facteurs assurant la prévalence de l'un ou de l'autre type sont de nature quantitative autant que qualitative. Du premier côté, on soulignera le rôle des résidus. Si l'énoncé comporte un résidu iconique ne pouvant pas faire l'objet d'une interprétation scripturale, alors la dominante est iconique, comme

70. En termes plus rigoureux, on dira que le stimulus de l'icône est ici constitué de faits spatiaux qui constituent par ailleurs une partie du stimulus d'un signe graphémique.

71. Le formème est le déterminant minimal du paramètre « forme » du signe visuel : position, orientation, etc. Cf. Groupe μ (1992 et 2018).

72. En termes plus rigoureux, toujours, on dira que le stimulus de l'icône est constitué de faits spatiaux qui constituent par ailleurs les stimulus de signes graphémiques.

73. Sur le plan perceptif, ce mécanisme correspond à une bistabilité : on perçoit simultanément ou successivement le stimulus de deux modèles distincts.

74. Le terme « calligramme » a certes l'usage pour lui, mais on devrait, en rigueur de termes, lui préférer celui d'iconogramme. Par ailleurs, « calligramme » tend à ne désigner que des énoncés caractérisés par ce qu'on appellera ci-dessous une dominante scripturale, à l'exclusion des énoncés à dominante iconique, où l'on observe pourtant la même interpénétration entre signe scriptural et signe iconique.

dans l'œuvre de René Magritte, *L'Art de la conversation* (Figure 5) où l'on discerne les lettres du mot *rêve* : un certain nombre de déterminants du type iconique « ruines » n'y constituent pas des lettres, de sorte que ce dernier type est dominant.

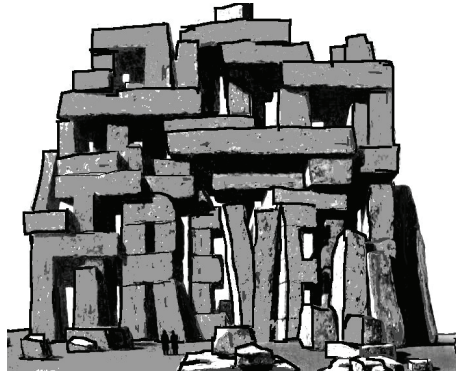


Fig. 5. Iconogramme à dominante iconique.
Dessin d'après René Magritte, *L'Art de la conversation*.

Le contraire s'observe dans le poème de la Figure 6 (dû à Guillaume Apollinaire), où le titre échappe à une lecture iconique : il y a donc ici dominante scripturale. Les cas d'iconogrammes sans résidus, c'est-à-dire où la totalité des constituants sont simultanément lisibles sur les deux modes, sont relativement moins fréquents⁷⁵.

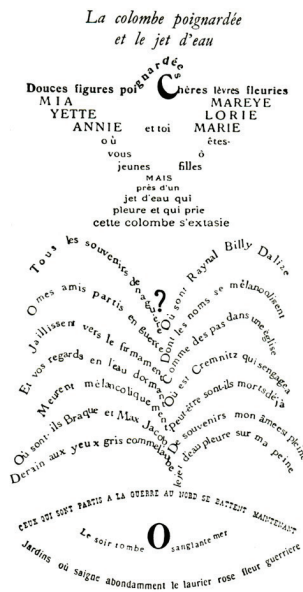


Fig. 6. Iconogramme à dominante scripturale.
Guillaume Apollinaire, *La Colombe poignardée et le jet d'eau*.

75. Sur ces fonctions iconiques et les autres interactions écriture-icône, voir Klinkenberg (2008).

5. Le scriptème et les fonctions scriptémiques

Le principe fondamental de l'approche intégrationniste que Roy Harris propose de l'écriture (et, au-delà, de toute forme de sémiotique) est le contexte que forment les circonstances effectives de la communication écrite. On connaît ses positions, détaillées dès *La Sémiotique de l'écriture* (1993, pp. 133-150), où il renverse les perspectives traditionnelles : l'écriture doit s'analyser prioritairement en relation avec le contexte au sein duquel elle se déploie comme pratique sociale créative. (Prioritairement, sinon exclusivement : ses études de cas montrent en effet qu'il semble douter de la possibilité même d'une analyse de l'écriture en unités élémentaires.) Il affirme ainsi que « *la communication écrite peut créer ses propres moyens d'expression : elle n'a pas besoin d'un code préétabli – elle n'a besoin que d'un contexte* » (1993, p. 136 [italiques dans l'original]). L'unité de base n'est donc plus le signe d'écriture dans sa dimension atomique, comme membre d'un système de corrélations abstraites, mais l'énoncé comme unité complexe et contextualisée. Harris ne fournit cependant pas les moyens de décrire les techniques qui président à cette intégration, ce à quoi nous nous attacherons ici.

Dans le cadre de la scripturologie, lorsque la substance graphique est interprétée comme une forme d'expression sémiotique en fonction d'une pratique d'écriture contextualisée, les signifiants minimaux sont des scriptèmes (§ 1.1.2.). Le système graphémique et les normes grammémiques sont alors relégués à l'arrière-plan : le scriptème se conçoit comme le plan de l'expression de la sémiotique qu'est une pratique contextualisée. Et celle-ci s'analyse en termes de relations spatiales, capitales pour nous comme pour Harris. En effet, le scriptème relève, en tant que signe, de la famille des index, déjà cavalièrement présentée au paragraphe 2, mais qui demande à être ici détaillée.

5.1. L'index : généralités

L'index — que l'on se gardera de confondre avec l'indice — est, en première approximation, un dispositif sémiotique ayant la double fonction (i) de focaliser l'attention des acteurs sémiotiques sur une portion déterminée d'espace (et spécialement d'y ségréger un objet), et (ii) de donner un statut particulier à cette portion d'espace et à cet objet. Exemple canonique : le doigt pointé ; mais on pensera aussi au cadre des tableaux, aux étiquettes indiquant le contenu des bouteilles et boîtes à conserve, à la page de couverture des livres, etc. Ce dispositif se déploie surtout dans les sémiotiques les plus complexes, et fait l'objet d'un investissement culturel important : le type de renvoi qu'il suscite est éminemment conventionnel (contrairement à celui de l'indice).

De manière générale, la nature des objets appelés à constituer le plan de l'expression des index est très variable. Ces index peuvent ainsi être linguistiques, par exemple, avec les embrayeurs et les connecteurs. Il y a encore d'autres index explicites, comme les /traits/ et /flèches/ indiquant dans un énoncé pluricode

l'équivalence de la portion linguistique d'un énoncé et de sa portion iconique. Mais l'index peut ne pas être manifesté par un signe spécialisé : la fonction indexicale est alors assumée par le simple voisinage spatial.

L'index mobilise au total trois composantes : (1) la ou les unités constituant son plan de l'expression (/doigt pointé/, /étiquette/, etc.) ou *indexant*; (2) la portion d'espace désignée, ce secteur devenant ainsi l'objet de l'indexation, et pouvant dès lors être dit *indexé*, et (3) la relation que le premier institue avec le second (« désigner », « donner tel statut », etc.), ou *indexation*. Ce que nous pouvons résumer dans le schéma illustratif de la Figure 7.

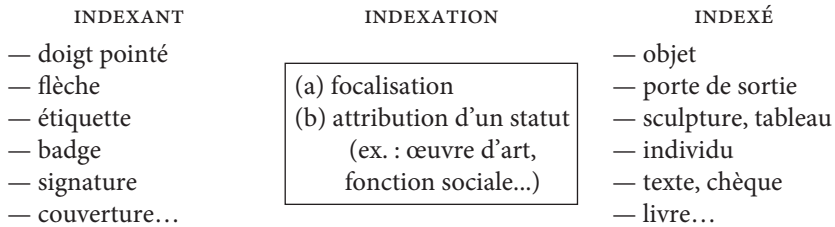


Fig. 7. Structure de l'index.

L'indexation a deux fonctions, la seconde étant facultative. La première consiste à focaliser l'attention du sujet sur des portions déterminées de l'espace. Les index sont donc des dispositifs de densification du sens ou barysémiotisation (cf. § 2). La seconde fonction consiste à conférer une valeur précise à cet indexé, par le biais d'une inférence. Par exemple, le musée, la salle de musée, comme indexants imbriqués, contribuent à donner à telle manifestation visible le statut « œuvre d'art » ; la signature au bas d'un document écrit confère au texte indexé une signification qui peut être, selon les contextes impliqués, « certifié », « produit par x », etc. Sans que cela ne constitue une règle générale, l'indexation a fréquemment pour effet de donner le statut de signe à l'indexé.

L'index présuppose le concept de voisinage — qui sera précisé ci-après — et le sens proprement indexical est donné à l'indexé par trois séries de facteurs : (i) des facteurs perceptifs, sur lesquels nous reviendrons (§ 5.3.2.); (ii) des sémantiques sectorielles dont les contextes sont l'objet, sémantiques toutes fondées sur la sémiotisation de l'espace (sémiotique architecturale, du paysage, des objets manufacturés, etc.) : pour que l'indexant désigne une portion d'espace, il faut au préalable que cet espace indexé soit perçu comme une unité cohérente et distincte de son entourage et que sa structure soit correctement identifiée (par exemple un bâtiment, dont le contour est identifié comme strict, ou un paysage, dont la délimitation sera floue); (iii) des praxis sociales (lire un livre, visiter une ville, fréquenter un lieu sacré, consulter des documents officiels, etc.).

5.2. *L'index en scripturologie*

Comme on l'a vu à travers les exemples cités ci-dessus, les objets scripturaux constituent des cas particuliers d'index. La spécificité de l'écriture étant sa substance spatiale, on ne sera pas étonné de constater que ce type de dispositif joue un rôle à tous les niveaux de pertinence étudiés par la scripturologie.

Du côté des fonctions graphémiques, par exemple, on observera que les morphémoigrammes sont bien des index : le [s] du pluriel en français pointe une unité contigüe, à la structure identifiée avec précision (elle vient devant lui et non après, et ses limites sont clairement établies) et à laquelle il confère une fonction précise. C'est aussi le cas des fonctions démarcatives : des marques indexicales indiquent qu'un objet graphique ou une séquence d'objets adjacents à la marque doivent être considérés comme constituant une unité; l'indexant démarcatif signale la ou les limites de l'unité, et en indique donc l'extension spatiale, autant qu'il attribue un statut à l'indexé : le <.> final donne à la suite de graphèmes qui précèdent le statut d'énoncé syntaxiquement autonome dans les écritures latines; les classificateurs sont eux aussi des indexants, car ils ont pour fonction de signaler l'appartenance d'une unité adjacente ou d'un groupe adjacent d'unités à une catégorie. Et il en va de même des graphèmes régulateurs (§ 3.1.2.).

Mais c'est évidemment le rôle de l'index en relation avec les fonctions scriptémiques qui nous intéresse ici. Analyser l'écriture du point de vue intégrationnel revient en effet à mettre en évidence les principes d'indexicalité des énoncés écrits.

5.3. *Typologie des relations indexicales scriptémiques*

5.3.1. *Syntaxe de l'indexation* — Sur le plan syntaxique, la relation indexicale peut être de deux types, selon qu'elle s'institue au sein de l'énoncé écrit lui-même⁷⁶ ou qu'elle associe l'énoncé à son contexte. Dans le premier cas, on parlera d'indexicalité interne, et dans le second d'indexicalité externe. Quand il est interne, l'index peut tantôt mettre en relation des portions d'énoncé relevant d'un code unique, tantôt associer des portions d'un énoncé complexe unique relevant de codes distincts; l'indexicalité interne sera donc tantôt intracodique tantôt intercodique. L'indexicalité externe connaît elle aussi deux modalités, selon que l'indexant est constitué par le contexte lui-même (l'indexé étant alors l'énoncé écrit) ou que l'indexant est l'énoncé écrit (l'indexé étant alors le contexte); on parlera dans le premier cas d'indexicalité externe centripète et dans le second d'indexicalité externe centrifuge. Illustrons ces quatre configurations.

(a) *Indexicalité interne intracodique*. Comme exemple d'indexicalité interne au champ scriptural, on peut revenir sur la pratique de la signature (§ 1.2.3.). L'indexant de la signature est ségrégé au sein de l'énoncé scriptural global et

76. La délimitation de cet énoncé reposant sur des facteurs que nous ne pouvons détailler ici. Pour plus de détails, cf. Klinkenberg (2008).

identifié grâce à un double trait : [emplacement] + [Gestalt globale], et une relation indexicale s'établit entre cet indexant et le sous-énoncé indexé adjacent.

(b) *Indexicalité interne intercodique*. L'exemple-type est ici celui de la case de bande dessinée, énoncé global où la [queue du phylactère] associe un sous-énoncé linguistique et un sous-énoncé iconique, avec la valeur précise d'« embrayeur d'énonciation ».

(c) *Indexicalité externe centripète*. Ici l'indexant est le contexte, qui vient conférer ses valeurs à l'énoncé écrit. Si, grâce à une série de traits comme [format du papier], [texture du papier], [présence d'un sceau], on identifie un objet comme « document notarié », on peut faire un pari inférentiel sur la nature du texte qu'il contient, et cela sans même avoir soumis celui-ci à une interprétation à la lumière de facteurs graphémiques ou grammémiques. De même, identifier une construction comme « édifice religieux » oriente a priori l'interprétation des données scripturales qu'on peut y rencontrer.

(d) *Indexicalité externe centrifuge*. Soit la mention [gendarmerie] sur un édifice : grâce à l'indexation, le statut « gendarmerie » est attribué à la totalité du volume au devant duquel figure l'expression. On peut songer aussi aux stèles frontières qui délimitaient le territoire de la nouvelle capitale, Tell el-Amarna, fondée par Akhéaton en Égypte aux alentours de 1350 ACN. Et les exemples se bousculent : titres d'ouvrages ou de tableaux, dénomination des édifices ou des salles, badges sur les personnes, emballages commerciaux, noms de défunts sur les tombes, etc.

5.3.2. *Variables de l'indexation* — La valeur précise du scriptème dépend d'une série de variables qu'il faut à présent examiner.

(a) *Portée spatiale de l'indexation*. La proximité ou l'éloignement entre l'indexant et l'indexé peuvent jouer un certain rôle dans l'identification de l'indexation. Par exemple, dans un musée, la distance entre l'étiquette et l'œuvre indexée peut mettre en danger cette identification, au fur et à mesure qu'elle croît. Mais la portée spatiale ne se mesure pas de manière simple et linéaire. En effet, l'identification de l'indexicalité interne intracodique qui associe un appel de note et une note infrapaginale ne dépend aucunement d'une distance physique mesurable (et encore moins celle de la relation entre un segment de texte cliquable et la page Web à laquelle il renvoie). Aussi devons-nous souligner que nous avons employé jusqu'à présent, pour évoquer cette portée, le terme de « voisinage » : emprunté à la topologie, il ne préjuge en rien de la distance entre deux éléments⁷⁷.

77. Dans une terminologie traditionnelle, on trouvera souvent le terme de « contigüité », dommageable en ce qu'il connote la proximité (alors que l'indexation peut concerner un objet lointain : on montre bien la lune du doigt). Ce sont ces traits de contigüité ou de voisinage qui expliquent que les index sont fréquemment confondus avec les indices (cf. Klinkenberg, 1996), notamment chez les tenants de la tradition peircienne. Mais la contigüité spatiale qui joue ici n'est pas la même que dans l'indice, si ce mot est pris au sens causal du terme ; cette confusion ne semble pas avoir été bien perçue par les sémioticiens, en dehors d'Umberto Eco (1988). La confusion

(b) *Structure spatiale de l'indexant et de l'indexé*. Parente de la précédente, cette variable peut elle aussi modifier les conditions de l'inférence. Dans le cas d'un immeuble comme « gendarmerie », nous avons affaire à un volume clos aux délimitations nettes, bien identifiable comme tel grâce aux compétences des destinataires en matière de sémiotique de l'espace. Mais la délimitation du territoire de Tell el-Amarna n'a évidemment pas cette rigidité. Et quand, dans son jardin bien connu, Ian Hamilton Finlay dispose une pierre portant le monogramme d'Albrecht Dürer à côté de touffes d'herbe — allusion claire à l'œuvre *Das große Rasenstück* du graveur allemand —, l'espace indexé a une extension qui ne peut être que très floue (cf. Édeline, 2005).

(c) *Énergie de l'indexation*. Ces deux variables montrent qu'une relation indexicale peut être franchement ou faiblement perçue; on parlera dans ce cas d'indexation faible ou forte. Mais cette énergie ne dérive pas que des deux facteurs mentionnés : elle procède surtout de variables plus résolument qualitatives, la principale étant la compétence des destinataires. Qui n'est pas familier avec les cultures orientales ne pourra percevoir, s'il est confronté à la manifestation sur une feuille des quatre traits [trace de cachet] + [couleur rouge] + [forte symétrie], + [emplacement], l'intensité de l'indexicalité interne intracodique à l'œuvre, et il ignorera qu'il a affaire à une « garantie » du même type que celle de la signature occidentale. Énergie de l'indexation et socialisation de l'index sont donc des synonymes.

(d) *Sémantismes respectifs de l'indexant et de l'indexé*. Le dernier facteur, sans doute le plus important, est résolument qualitatif : c'est le calcul de la compatibilité des sémantismes respectifs de l'indexant et de l'indexé. Soient deux exemples, l'un choisi parmi les index internes intracodiques, l'autre au sein des index externes centrifuges.

Si signer est globalement utiliser son nom pour agir, selon l'heureuse formule de Fraenkel (1992, p. 12), la valeur de cette action ne diffère pas moins significativement selon la nature de l'indexé (indexation interne intracodique) : apposée à la suite d'un acte légal, la signature sanctionne l'approbation du contenu visé; clôturant une lettre d'amour, elle affirme l'auctorialité passionnée; et griffonnée sur le tee-shirt d'un fan, elle sera la trace tangible d'une coprésence (trop) momentanée. Le plus souvent, une plaque apposée à l'entrée d'une rue et portant le nom de cette dernière produit une sémosis dont le résultat est une coréférence : la plaque « Avenue des Champs Élysées » a un sens, qui est le même que celui de l'environnement urbain de l'avenue perçue (indexation externe centrifuge); mais cette même plaque accrochée dans un salon indexera non le lieu, mais l'attrait douteux pour les fastes parisiens d'un individu qui leur est nécessairement étranger.

est également due à la quasi-homonymie des mots français indice et index (dans maintes autres langues, l'homonymie est même totale).

Ces deux exemples permettent de constater que les sémantismes respectifs de l'indexant et de l'indexé peuvent tantôt converger (ce qui produit une isotopie) tantôt diverger (ce qui produit une allotopie). Notons que l'existence de telles allotopies ouvre la voie à une rhétorique des scriptèmes. Mais l'important est avant tout ici d'observer combien le contexte est crucial dans l'interprétation des fonctions scriptémiques et à quel point toute variation dans les constituants de ce dernier va invariablement de pair avec un changement des sémioses produites. Perri (2007a, 2012, 2014a, 2014b) a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité qu'il y a de traiter avec sérieux les déterminants sociaux liés aux usages de l'écriture et à la circulation des messages écrits, mais, on s'en doute, beaucoup reste ici à faire et, étant donné la variété des usages macro-sociétaux de l'écriture, une systématisation complète des scriptèmes est encore loin d'être acquise.

5.4. *Les actes d'écriture : fonctions pragmatiques des scriptèmes*

En termes pragmatiques, l'index repose sur le pari d'une inférence réussie, qui est plus ou moins évidente en fonction du type d'indexicalité auquel on est confronté (§ 5.3.1.) et des paramètres de l'indexation décrits ci-dessus (§ 5.3.2.) : l'homme pointant le doigt vers la lune peut espérer que ce n'est pas son doigt, mais la lune que l'on regardera. Si succès il y a, ce n'est donc pas seulement une sémantisation qui s'opère, soit un *faire savoir* : la focalisation supposée conduit également au *faire faire*. Le doigt pointé vers la lune invite à tourner le regard vers cette celle-ci. De même avec les scriptèmes, le lecteur n'est pas seulement convié à investir une portion d'espace d'un sens précis. Comme énoncé performatif, aux conditions de succès variables, le lecteur est potentiellement invité à agir : la note suggère à celui-ci de se reporter au bas de la page (ou en fin d'ouvrage), le lien hypertextuel invite à cliquer, l'église à se recueillir devant un exvoto ou à déchiffrer pieusement le latin d'anciennes inscriptions, et la table d'orientation faisant face à un paysage montagneux à porter son regard sur des sommets précis.

Le scriptème n'est donc pas que la trace du *savoir faire* du scripteur portant en lui un *faire savoir* : il possède en outre virtuellement une certaine force illocutoire, pour appliquer la terminologie d'Austin et de Searle aux scriptèmes. Il faut cependant ici reconnaître que ce domaine de la scripturologie n'a à ce jour fait l'objet d'aucune étude d'ensemble dont nous puissions nous recommander et demeure donc un champ entièrement à explorer.

6. Conclusions

Nous avons ouvert cet essai par une analogie heuristique avec la typologie des langues, et il est probablement utile d'y revenir en forme de conclusion afin de préciser comment le point de vue de la scripturologie permet d'éviter le constat pessimiste de Sampson (2016, p. 566) —selon lequel « *relative to other branches*

of linguistics, for the study of writing systems issues of typology are unusually contentious, unusually significant, and also unusually difficult to research. That combination is perhaps unfortunate. But it is the way things are » — et de repenser deux grandes questions posées d'entrée.

- La scripturologie n'implique pas de renoncer à une *perspective classificatoire*, mais invite à éviter la simplification des catégorisations opérées à partir de principes directeurs uniques ainsi que les typologies arborescentes, aussi raisonnables soient-elles (e.g., Haas, 1976; Sampson, 2015, pp. 20-26). Tout système d'écriture présente nécessairement deux sous-ensembles de traits, le premier découlant de sa nature spatiale et le second résultant de sa relation avec le langage. Cela reconnu, l'approche classificatoire prendra donc tout son intérêt en combinant le qualitatif et le quantitatif : quelles sont les fonctions graphémiques (§ 3.2.), grammémiques (§ 4.2.) et scriptémiques (§ 5) disponibles et actualisées dans un système d'écriture ? quelles sont les syntagmatiques possibles à ces différents niveaux ? et quelle est leur distribution ? Ce sont précisément ces actualisations et ces distributions qui déterminent le type d'analyse de la langue et de l'expérience (§ 3.1.) que les systèmes d'écriture proposent.
- La scripturologie n'impose pas de renoncer à la recherche de généralisations ou à la *quête d'universaux*. Au contraire, elle les suscite, mais sous un jour nouveau. S'écartant de la tautologie (DeFrancis, 1989) ou de principes discutables (comme le (mono-)syllabique chez Daniels, 2018), elle permet d'envisager des questions comme : est-ce que tous les graphèmes possédant une fonction de classificateur possèdent également une valeur syntaxique démarcative ? Tout système d'écriture possédant des graphèmes ayant une fonction de phonémogramme possède-t-il également une fonction de compléments phonétiques ? On pourrait évidemment multiplier les interrogations de ce type et les étendre au domaine des grammèmes et scriptèmes.

Mais y répondre n'est pas simple, car cela implique de retourner dans un premier temps vers le matériel empirique en étant peu ou prou informé de l'appareil théorique que nous n'avons ici fait qu'esquisser. C'est, nous l'espérons, à clarifier ces questions que le présent volume contribue.

Références bibliographiques

- ANIS, Jacques (1983), « Pour une graphématique autonome », *Langue française*, 59, pp. 31-44.
- (1988), *L'Écriture : théories et descriptions*, avec la coll. de Jean-Louis Chiss et Christian Puech, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.

- (1997), « Lire des visuo-textes », in M. MARQUILLÓ (éd.), *Écritures et textes d'aujourd'hui (Cahiers du Français contemporain, 4)*, Fontenay-St Cloud, Crédif, ENS Éditions, pp. 29-45.
- (1998), « Vers une sémiolinguistique du visuo-texte : du tableau au “tableau logique” », in LAPACHERIE (éd.), pp. 103-116.
- ARABYAN, Marc & KLOCK-FONTANILLE, Isabelle (éds, 2005), *L'Écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan.
- AUGST, Gerhard (éd., 1986), *New Trends in Graphemics and Orthography*, Berlin, de Gruyter.
- BADIR, Sémir (1994), « Vers une théorie générale du signe », *Degrés*, 79-80, pp. h1-h16.
- BATTESTINI, Simon (1997), *Écriture et texte : contribution africaine*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- (éd., 2006), *De l'écrit africain à l'oral*, Paris, L'Harmattan.
- BAZELL, Charles Ernest (1956), « The Grapheme », *Litera*, 3, pp. 43-46.
- BENVENISTE, Émile (2012), *Dernières leçons. Collège de France 1968 et 1969*, Paris, EHESS-Seuil-Gallimard.
- BICKEL, Balthasar (2007), « Typology in the 21st Century: Major Current Developments », *Linguistic Typology*, 11, pp. 239-251.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire & CHERVEL, André (1978), *L'Orthographe*, Paris, Maspéro.
- BORGWALDT, Susanne & TERRY, Joyce (éds, 2013), *Typology of Writing Systems*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- BORYSEVICZ, Mathieu (2014), *The Book about Xu Bing's Book from the Ground*, Cambridge MA, The MIT Press.
- BRINGHURST, Robert (2012), *The Elements of Typographic Style*, Vancouver, Hartley & Marks.
- BUBEN, Vladimir (1993), *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Genève, Droz.
- CATACH, Nina (éd., 1988a), *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, CNRS.
- (1988b), « L'écriture en tant que plurisystème, ou théorie de L prime », in CATACH (éd.), pp. 243-256.
- (1994), « L'écriture et la double articulation du langage », *Linx*, 31/2, pp. 37-48.
- CHEVROT, Jean-Pierre & MALDEREZ, Isabelle (1999), « L'Effet Buben : de la linguistique diachronique à l'approche cognitive (et retour) », *Langue française*, 124, pp. 104-125.
- CHRISTIN, Anne-Marie (1995), *L'Image écrite ou la déraison graphique*, Paris, Flammarion.
- (2009), *La Poétique du blanc. Vide et intervalle dans la civilisation de l'alphabet*, Paris, Flammarion.
- (éd., 2012), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, 2^e éd., Paris, Flammarion.

- COE, Michael D. & VAN STONE, Mark (2005), *Reading the Maya Glyphs*, Londres, Thames & Hudson.
- COHEN, Marcel (1958), *La Grande Invention de l'écriture et son évolution*, 3 vol., Paris, Imprimerie nationale, Klincksieck.
- COLE, Michael & COLE, Jennifer (2006), « Rethinking the Goody Myth », in OLSON & COLE (éds), *Technology, Literacy, and the Evolution of Society: Implications of the Work of Jack Goody*, Mahwah, NJ, Erlbaum, pp. 305-324.
- COLLES, Brian E. (2014), « The Origin of the Alphabet: An examination of the Goldwasser Hypothesis », *Antiguo Oriente*, 12, pp. 71-104.
- COULMAS, Florian (1984), « Arbitrariness and Double Articulation in Writing », in HENDERSON (éd.), *Orthographies and Reading. Perspectives from Cognitive Psychology, Neuropsychology and Linguistics*, Londres, LEA, pp. 57-66.
- (1989), *The Writing Systems of the World*, Oxford, Blackwell.
- (1996), *The Blackwell Encyclopedia of Writing Systems*, Oxford, Blackwell.
- (2002), *Writing Systems. An Introduction to their Linguistic Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DANIELS, Peter T. (1990), « Fundamentals of Grammatology », *Journal of the American Oriental Society*, 110, pp. 727-731.
- (1991), « Is Structural Graphemics Possible? », *Lacus Forum*, 18, pp. 528-537.
- (1994), « Reply to Herrick », *Lacus Forum*, 21, pp. 425-431.
- (2017), « Writing Systems », in ARONOFF & REES-MILLER (éds), *The Handbook of Linguistics*, 2^e éd., Hoboken, Wiley-Blackwell, pp. 75-94.
- (2018), *An Exploration of Writing*, Sheffield, Equinox Publishing.
- DANIELS, Peter T. & BRIGHT, William (1996), *The World's Writing Systems*, Oxford, Oxford University Press.
- DEFRANCIS, John (1989), *Visible Speech: The Diverse Oneness of Writing Systems*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- DEFRANCIS, John & UNGER, J. Marshall (1994), « Rejoinder to Geoffrey Sampson, 'Chinese Script and the Diversity of Writing Systems' », *Linguistics*, 32, pp. 549-554.
- DERRIDA, Jacques (1967), *De la grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- DIXON, Robert M.W. (1979), « Ergativity », *Language*, 55, pp. 59-138.
- DRYER, Matthew S. & HASPELMATH, Martin (éds, 2013), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology (disponible en ligne : <http://wals.info>, consulté le 13/06/2017).
- ECO, Umberto (1988), *Le Signe. Histoire et analyse d'un concept*, Bruxelles, Labor (= Média).
- ÉDELINE, Francis (1974), « Syntaxe et poésie concrète », *Courrier du Centre International d'Études Poétiques*, 89, pp. 3-19.

- (1998), « Linéarité et poésie visuelle (*Il pleut*, un quintil basculé de Guillaume Apollinaire) », in COTTE (éd.), *Langage et linéarité*, Lille, Septentrion, pp. 201-221.
- (2004), « La syntaxe visuelle », *Visio*, 9, 1-2, pp. 23-35.
- (2005), « Les embrayeurs cosmiques », *Formules*, 9, pp. 29-47.
- EHLICH, Konrad, COULMAS, Florian, & GRAEFEN, Gabriele (1996), *A Bibliography on Writing and Written Language*, 3 vols., Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- FENOGLIO, Irène, COQUET, Jean-Claude, KRISTEVA, Julia, MALAMOUD, Charles, QUIGNARD, Pascal (2016), *Autour d'Émile Benveniste*, Paris, Le Seuil.
- FONTANILLE, Jacques (2005), « Écritures : du support matériel au support formel », in ARABYAN & KLOCK-FONTANILLE (éds), pp. 183-200.
- FRAENKEL, Béatrice (1992), *La Signature. Genèse d'un signe*, Paris, Gallimard.
- (2008), « La signature : du signe à l'acte », *Sociétés et Représentations*, 25, pp. 13-23.
- GELB, Ignace J. (1952), *A Study of Writing*, Chicago, Chicago University Press.
- GOLDWASSER, Orly (2002), *Lovers, Prophets and Giraffes: Wor[l]d Classification in Ancient Egypt*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- (2006), « Canaanites Reading Hieroglyphs », *Ägypten und Levante*, 16, pp. 121-160.
- (2010), « How the Alphabet Was Born from Hieroglyphs », *Biblical Archaeology Review*, 36/2, pp. 40-53.
- (2011), « The Advantage of Cultural Periphery: The Invention of the Alphabet in Sinai (Circa 1840 B.C.E) », in SELA-SHEFFY & TOURY (éds), *Culture Contacts and the Making of Cultures*, Tel Aviv, Tel Aviv University, pp. 255-321.
- (2012), « The Miners Who Invented the Alphabet: A Response to Christopher Rollston », *Journal of Ancient Egyptian Interconnections*, 4/3, pp. 9-22.
- GOODY, Jack (1979), *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, trad. et présentation de J. Bazin et A. Bensa, Paris, Éditions de Minuit.
- GOODY, Jack & WATT, Ian (1963), « The Consequence of Literacy », *Comparative Studies in Society and History*, 5, pp. 304-345.
- GOSSEN, Charles-Théodore (1979), « Méditations scriptologiques », *Cahiers de civilisation médiévale*, 22(87), pp. 263-283.
- GREBER, Erika, EHLICH, Konrad, & MÜLLER, Jan-Dirk (éds, 2002), *Materialität und Medialität von Schrift (= Schrift und Bild in Bewegung*, vol. I), Bielefeld, Aisthesis Verlag.
- GREENBERG, Joseph H. (éd., 1963), *Universals of Human Language*, Cambridge, MIT Press.
- (1974), *Language Typology: A Historical and Analytic Overview*, La Haye, Mouton De Gruyter.
- GREIMAS, Algirdas-Julien (1984), *Sémiotique figurative et sémiotique plastique*, n° de Actes sémiotique. Documents du Groupe de Recherches sémio-linguistiques, VI, 60.

- GREIMAS, Algirdas-Julien & COURTÉS, Joseph (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette Université.
- GROUPE μ (1979), « Iconique et plastique : sur un fondement de la rhétorique visuelle », in GROUPE μ (éd.), *Rhétoriques, sémiotiques*, Paris, U.G.E. (coll. 10/18, n° 1324, *Revue d'esthétique*), pp. 173-192.
- (1992), *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Le Seuil.
- (1995), « Style et communication visuelle. Un produit de transformations », *Protée* (n° *Style et sémosis*), pp. 29-36.
- (2015), *Principia semiotica. Aux sources du sens*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- (2018), *Nouveau traité du signe visuel*, Paris, Allia.
- GRUBE, Gernot, KOGGE, Werner, & KRÄMER, Sybille (éds, 2005), *Schrift. Kulturtechnik zwischen Auge, Hand und Maschine*, Munich, Fink Verlag.
- HAAS, William (1976), « Writing: The Basic Options », in HAAS (éd.), *Writing without Letters* (Mount Follick Series, vol. 4), Manchester, Manchester University Press, pp. 131-208.
- (1983), « Determining the Level of a Script », in COULMAS & EHLICH (éds), *Writing in Focus*, La Haye, Mouton, pp. 15-30.
- HARRIS, Roy (1981), *The Language Myth*, Londres, Duckworth.
- (1993), *La Sémiologie de l'écriture*, Paris, CNRS éditions.
- (1995), *Signs of Writing*, Londres, Routledge.
- (1998a), *Introduction to Integrational Linguistics*, Oxford, Pergamon.
- (1998b), « Théorie de l'écriture : une approche intégrationnelle », in LAPACHERIE (éd.), pp. 15-18.
- (2000), *Rethinking Writing*, Londres, The Athlone Press.
- HASPELMATH, Martin (2010), « Comparative Concepts and Descriptive Categories in Crosslinguistic Studies », *Language*, 86, pp. 663-687.
- (2016), « The Challenge of Making Language Description and Comparison Mutually Beneficial », *Linguistic Typology*, 20/2, pp. 299-303.
- HEATH, Jeffrey (2016), « Type-ology or Typ-ology? », *Linguistic Typology*, 20, 3, pp. 479-495.
- HÉBRARD, Jean (1983), « L'Évolution de l'espace graphique d'un manuel scolaire : le 'Despautère' de 1512 à 1759 », *Langue française*, 59, pp. 68-87.
- HERRICK, Earl M. (1994a), « Of Course Structural Graphemics is Possible », *Lacus Forum*, 21, pp. 413-424.
- (1994b), « Reply to Daniels's Reply », *Lacus Forum*, 21, pp. 432-440.
- HIMMELMANN, Nikolaus P. (1998), « Documentary and Descriptive Linguistics », *Linguistics*, 36, pp. 161-195.

- HOEDT, Arnaud & PIRON, Jérôme (2017), *La Faute de l'orthographe*, Paris, Textuel.
- JAFFRÉ, Jean-Pierre (2001), « Écriture(s) et problèmes terminologiques », in COLOMBAT & SAVELLI (éds), *Métalangage et terminologie linguistique. (Actes du colloque international de Grenoble, 14-16 mai 1998)*, Leuven/Paris, Peeters, pp. 529-543.
- (2007), « Orthographes et psycholinguistique : un état de la question », in VAGUER & LEEMAN (éds), *Orthographe : innovations théoriques et pratiques de classes* (coll. Diptyque, 11), Namur, Presses Universitaires, pp. 27-46.
- JESPERSEN, Otto (1889), *The Articulation of Speech and Sounds Represented by Means of Analphabetic Symbols*, Marbourg, Elwert.
- JOYCE, Terry & BORGWALDT, Susanne (2013), « Typology of Writing Systems. Introduction », in BORGWALT & JOYCE (éds), pp. 1-11.
- JUSTESON, John S. (1976), « Universals of Language and Universals of Writing », in JUILLAND (éd.), *Linguistic Studies Offered to Joseph Greenberg on the Occasion of His Sixtieth Birthday*, vol. 1 : *General Linguistics*, Saratoga, Anma Libri, pp. 57-94.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1996), *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck.
- (2005), « Vers une typologie générale des fonctions de l'écriture. De la linéarité à la spatialité », *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 16, 1-6, pp. 157-196.
- (2006), « Vers une typologie générale des fonctions de l'écriture. L'écriture comme image », in DONDERO & PAGLIANTI (éds), *Visible 2, L'hétérogénéité du visuel. 2/3. Les syncrétismes*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, pp. 83-108.
- (2008), « La Relation texte-image. Essai de grammaire générale », *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 19, 6, pp. 21-79.
- (2009), « Vers une typologie générale des fonctions de l'écriture. De la linéarité à la tabularité, ou l'espace écrit comme intermédialité », in HÉBERT & GUILLEMETTE (éds), *Intertextualité, interdiscursivité et intermédialité*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 11-38.
- (2012), « Old Techniques, New Technologies. Contemporary Fertilization of Writing Functions », *Epistémè*, 7 [n° *New Models, New Paradigms*], pp. 195-209.
- (2018), *Entre langue et espace. Qu'est-ce que l'écriture?*, Bruxelles, Palais des Académies (coll. L'Académie en poche).
- KLOCK-FONTANILLE, Isabelle (2014), « Penser l'écriture : corps, supports et pratiques », *Communications et Langages*, 182, pp. 29-43.
- (éd., 2016), *Écriture(s)*, dossier de *Actes sémiotiques*, 119, disponible en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5620>.
- (2016a), « Repenser l'écriture. Pour une grammatologie intégrationnelle », in KLOCK-FONTANILLE (éd.), disponible en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5623>.

- KOHR, Manfred (1985), *Problemgeschichte des Graphembegriffs und des frühen Phonembegriffs*, Tübingen, Niemeyer (Reihe Germanistische Linguistik, 61).
- (1986), « The Term 'Grapheme' in the History and Theory of Linguistics », in AUGST (éd.), pp. 80-96.
- KRÄMER, Sybille (2003), « 'Schriftbildlichkeit' oder: über eine (fast) vergessene Dimension der Schrift », in KRÄMER & BREDEKAMP (éds), *Bild, Schrift, Zahl*, Munich, Fink Verlag, pp. 157-176.
- (2016), « Entre discursivité et iconicité, un nouveau regard sur les écritures », in KLOCK-FONTANILLE (éd.), disponible en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5628>.
- LAPACHERIE, Jean-Gérard (éd., 1998), *Propriétés de l'écriture*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- LAZARD, Gilbert (1992), « Y a-t-il des catégories interlangagières? », in ANSCHÜTZ (éd.), *Texte, Sätze, Wörter und Moneme: Festschrift für Klaus Heger*, Heidelberg, Heidelberger Orientverlag, pp. 427-434.
- (1999), « Comment comparer l'incomparable? », *LINX*, pp. 15-30.
- (2005), « What Are We Typologists Doing? », in FRAJZYNGIER, HODGES, & ROOD (éds), *Linguistic Diversity and Language Theories*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, pp. 1-23.
- (2006), *La Quête des invariants interlangues : la linguistique est-elle une science?*, Paris, Champion.
- LEHMANN, Winfred P. (1973), « A Structural Principle of Language and Its Implications », *Language*, 49 (1), pp. 47-66.
- LEROI-GOURHAN, André (1964), *Le Geste et la Parole*, vol. 1, Paris, Albin Michel.
- LINCKE, Eliese Sophia & KAMMERZELL, Franck (2012), « Egyptian Classifiers at the Interface of Lexical Semantics and Pragmatics », in GROSSMAN, POLIS & WINAND (éds), *Lexical Semantics in Ancient Egyptian* (Lingua Aegyptia, Studia Monographica, 9), Hamburg, Widmaier, pp. 55-112.
- LINDEKENS, René (1971), *Sémiotique de l'image : analyse des caractères typographiques*, Università di Urbino, Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica (documents de travail et pré-publications, 3).
- LOCKWOOD, David G. (2009), « Phoneme and Grapheme: How Parallel Can They Be? », *Lacus Forum*, 27, pp. 307-316.
- LÜDTKE, Helmut (1969), « Die Alphabetschrift und das Problem der Lautsegmentierung », *Phonetica*, 20, pp. 147-176.
- MACMAHON, Michael K.C. (1996), « Phonetic Notation », in DANIELS & BRIGHT (éds), *The World's Writing Systems*, New York/Oxford, Oxford University Press, pp. 821-846.
- MARAZZI, Massimiliano (2016), « Les Relations entre langue et écriture dans les civilisations de l'espace inscrit », in KLOCK-FONTANILLE (éd.), disponible en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5631>.

- MELETIS, Dimitrios (2015), *Graphetik. Form und Materialität von Schrift*, Glückstadt, Werner Hülsbusch.
- (2017), « What is a Grapheme? Do We Need It? Re-evaluating one of Grapholinguistics' Core Notions », présentation au *AWLL's 11th International Workshop on Writing Systems 'Writing systems: Past, Present (... and Future?)'*, Nanzan University, Nagoya, 29 août 2017.
- MITROPOULOU, Eleni, & PIGNIER, Nicole (2014), « Introduction : Interroger les supports? Matière, formes et corps », *Communication & Langages*, 182, pp. 13-28.
- NEEF, Martin (2015), « Writing Systems as Modular Objects: Proposals for Theory Design in Grapholinguistics », *Open Linguistics*, 1, pp. 708-721.
- NICHOLS, Johanna (1986), « Head-marking and Dependent-marking Grammar », *Language*, 66, pp. 56-119.
- PARKES, Malcolm B. (1979), *English Cursive Book Hands, 1250-1500*, 2^e éd., Oxford, Routledge.
- PELLAT, Jean-Christophe (1988), « Indépendance et interaction de l'écrit et de l'oral? Recension critique des définitions du graphème », in CATACH (éd.), pp. 133-145.
- PERRI, Antonio (1999), « Writing », in DURANTI (éd.), *Key Terms in Language and Culture*, Wiley-Blackwell, Cultura e Discorso, Roma, pp. 274-276.
- (2007a), « Evento linguistico vs evento scrittorio: verso un nuovo modello », *Rivista di psicolinguistica applicata*, 7(2), pp. 125-145.
- (2007b), « Spunti per una tipologia dei sistemi grafici in chiave antropologica », in SCRIVANO (éd.), *Re-lab immagini parole*, Seminario sulle scritture, Perugia, pp. 73-92.
- (2012), « Compte-rendu de *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, sous la direction d'Anne-Marie Christin, Paris, Flammarion 2012 (seconde édition augmentée) », *Testo e Senso*, 13, disponible en ligne : http://testoesenso.it/article/view/111/118#_ftnref.
- (2014a), « Why Is Writing not (only) Transcribing? Writing Codes in Contact: Steps towards Multigraphic Literacy Practices », *Testo e Senso*, 15, pp. 75-98.
- (2014b), « Repertori grafici e scrittori. Un modello integrato applicato a contesti storico-antropologici controversi », in MANCINI & TURCHETTA (éds), *Etnografia della scrittura*, Roma, Carocci, pp. 263-324.
- PLANCK, Frans (2016), « Is Typology Relevant? », *Linguistic Typology*, 20/3, pp. 463-466.
- POLIS, Stéphane & ROSMORDUC, Serge (2015), « The Hieroglyphic Sign Functions: Suggestions for a Revised Taxonomy », in AMSTUTZ, DORN, MÜLLER, RONSDORF, & ULJAS (éds), *Fuzzy boundaries: Festschrift für Antonio Loprieno*, vol. 1, Hamburg, Widmaier, pp. 149-174.
- PRIETO, Luis J. (1966), *Messages et signaux*, Paris, Presses Universitaires de France (= Le Linguiste).
- PULGRAM, Ernst (1951), « Phoneme and Grapheme: A Parallel », *Word*, 7, pp. 15-20.

- QUENEAU, Raymond (1965), « Écrit en 1955 », in *Bâtons, chiffres et lettres. Édition revue et augmentée*, Paris, Gallimard (coll. Idées, 90), pp. 65-94.
- RILLY, Claude (2010), « Reducing Polyvalency in Writing Systems: From Egyptian to Meroitic », in FINKEL & DE VOOGT (éds), *The Idea of Writing*, Leiden/Boston, Brill, pp. 221-234.
- ROGERS, Henry (2005), *Writing Systems. A Linguistic Approach*, Malden/Oxford, Blackwell.
- SAMPSON, Geoffrey (1994), « Chinese Script and the Diversity of Writing Systems », *Linguistics*, 32, pp. 117-132.
- (2015), *Writing Systems*, 2^e éd., Sheffield, Equinox.
- (2016), « Typology and the Study of Writing Systems », *Linguistic Typology*, 20/3, pp. 561-567.
- SELZ, Gebhard J., GRINEVALD, Colette, GOLDWASSER, Orly (2017), « The Question of Sumerian “Determinatives”. Inventory, Classifier Analysis, and Comparison to Egyptian Classifiers from the Linguistic Perspective of Noun Classification », in WERNING (éd.), *Proceedings of the Conference Crossroads V: Whence and Whither. Egyptian-Coptic Linguistics in Comparative Perspectives. Berlin, 17-20 February 2016* (= *Lingua Aegyptia* 25 [2017]), pp. 281-344.
- SEVERI, Carlo (1994), « Paroles durables, écritures perdues. Réflexions sur la pictographie cuña », in DETIENNE (éd.), *Transcrire les mythologies*, Paris, Albin Michel, pp. 45-76.
- (2003), « American Indians Hieroglyphs. The Case of Kuna Picture-writing », in ASSMANN & ASSMANN (éds), *Hieroglyphen*, Munich, Wilhelm Fink, pp. 107-130.
- STETTER, Christian (2002), « Einige Bemerkungen zu Ideographie und Alphabetschrift », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, 21/1, pp. 82-97.
- TAYLOR, Isaac (1883), *The Alphabet: An Account of the Origin and Development of Letters*, 2 vol., Londres, Kegan Paul, Trench, & Co.
- TAYLOR, Insup, & TAYLOR, Martin M. (2014), *Writing and Literacy in Chinese, Korean and Japanese*, 2^e éd., Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- UNGER, J. Marshall, & DEFRENCIS, John (1995), « Logographic and Semasiographic Writing Systems: A Critique of Sampson’s Classification », in TAYLOR & OLSON (éds), *Script and Literacy: Reading and Learning to Read Alphabets, Syllabaries and Characters*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, pp. 45-58.
- VAILLANT, Pascal (1999), *Sémiotique des langages d’icônes*, Paris, Honoré Champion.
- WATT, William C. (1998), « The Old-fashioned Way », *Semiotica*, 122/1-2, pp. 99-138.
- WEINGARTEN, Rüdiger (2013), « Comparative Graphemics », in BORGWALDT & JOYCE (éds), pp. 13-39.
- XU, Bing (2013), *Une histoire sans mot*, Paris, Grasset & Fasquelle.
- YAN, Zhenjiang (2002), « Der geheime Phono- und Eurozentrismus des Redens von Schrift », in GREBER, EHLICH & MÜLLER (éds), pp. 151-164.

ZINNA, Alessandro (2004), *Le Interfacce degli oggetti di scrittura. Teoria del linguaggio e ipertesti*, Rome, Meltemi.